

LE BIEN PUBLIC

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

Les Evènements

L'on dit que l'Angleterre compte maintenant plus d'un million d'hommes en France et en Belgique; il est rumeur aussi que dix mille de nos canadiens, partis avec le premier contingent, seront avant Noël sur la ligne de feu. Certaines lettres particulières laisseraient croire même que beaucoup de nos compatriotes ont déjà pris part à la bataille.

L'Angleterre subit de grands revers et de grands deuils; la perte de quelques unes de ses plus belles unités sur mer, n'affecte cependant pas sa considérable suprématie sur les océans; elle reste maîtresse du sort de la prochaine rencontre qui ne peut tarder entre la flotte allemande. Le recrutement se continue fiévreusement; l'on songe de moins en moins à l'invasion des côtes anglaises, invasion qui semble aujourd'hui purement chimérique. L'Allemagne, du reste, assez à faire ailleurs.

Dans les Flandres, et au nord de la France, les armées du kaiser sont maintenues en respect par les alliés. Chaque rencontre est désastreuse pour les barbares. En Pologne, les russes sont en train de donner un maître savon aux troupes désorganisées de celui qui, il y a quatre mois, rêvait d'être empereur du monde.

Et pendant que la vaste bataille se continue rageusement avec de plus en plus de chance de victoire pour les alliés, les héroïques belges meurent de faim. L'on sait que tout ce qui reste de population dans les villes et centres de Belgique, est absolument sans ressource. Les allemands, maîtres du pays, ont pratiquement entrepris l'assassinat de la race par la famine. Toute la civilisation s'est enue du sort des belges, et des secours abondants sont partis des nations neutres, et notamment des Etats-Unis. Mais voilà que nous arrive la nouvelle que les allemands se proposent de taxer hautement la farine et les aliments destinés à cette multitude de pauvres affamés. Ce sera de toutes les lâchetés commises jusqu'à cette heure, la plus ignoble et la plus vile.

La protestation contre ce nouvel acte de sordards ne devrait pas tarder, et les Etats-Unis auraient la une belle occasion d'interrompre leur interminable tolérance.

Et à ce propos de tolérance des américains, nous ne croyons pas trop faire erreur en disant que leur longanimité peut assez s'expliquer par leur peu de préparation à la guerre. Les journaux des Etats-Unis sont remplis de déclarations de députés, de personnages officiels et politiques déclarant que l'organisation de la force armée, sur terre et sur mer, est totalement insuffisante. Cette constatation sera, sans nul doute, suivie de près par un énergique mouvement d'organisation, car les américains ne lanterneront pas d'ordinaire à accomplir sans délai l'œuvre qu'on leur signale comme nécessaire.

Avec une armée de deux millions d'hommes et une marine puissante, il est à peu près sûr que les américains inclineront alors à penser que l'invasion du Canada par les allemands, même temporaire, n'est pas tolérable. Il est certain de même que la discussion sera alors moins longue qu'aujourd'hui, aux fins de savoir si le coup de canon des tures vers la flotte américaine est une démonstration hostile, ou simplement l'envoi du boulet de l'amitié.

Quoiqu'il en soit, l'on nous dit que pour le moment, l'invasion du Canada par les bandits allemands n'est pas à craindre, le ministre général Hughes, nous en donne l'assurance. Pas à craindre non plus le bombardement de nos côtes canadiennes. Un système de défense, hâtivement organisé, semble prêt à répondre à toute éventualité. Tant mieux.

La session fédérale est annoncée pour le milieu de janvier; la session provinciale est annoncée pour le 7 janvier. Il est possible que ces sessions simultanées soient courtes. Souhaitons qu'elles soient cependant assez longues pour parer efficacement à tous les besoins nouveaux de la situation exceptionnelle que nous fait la guerre.

Tout nous porte à croire que nous n'aurons pas à craindre cette année de nouveaux amendements à la charte municipale. C'est déjà une garantie de sécurité. Et si quelqu'un s'avisait de faire rappeler les amendements imposés par surprise l'an dernier, nous croyons que personne n'aurait à s'en plaindre.

La séparation de notre Commission Scolaire de notre Corporation Municipale, n'est évidemment pas encore pour cette année. Quand donc cette amputation nécessaire se fera-t-elle?

Dans l'Ontario, les amis de la cause du français dans les écoles viennent d'être fortement déçus par un jugement rendu à Ottawa par le juge Lennox. Ce jugement est pratiquement l'apothéose du fameux règlement 17 contre l'iniquité duquel nos vaillants compatriotes n'ont cessé de réclamer.

Il va de soi que la cause sera immédiatement portée en appel. Nous souhaitons bien que nos compatriotes ne se laisseront pas décourager par ce premier revers, et porteront leur cause jusqu'au Conseil privé, et jusqu'au pied du Trône s'il le faut.

Les appels à la charité trifluvienne qui nous viennent plus nombreux que jamais, et de toutes parts, ne restent pas sans effets. Les fonds patriotique attendra ici près de quinze mille piastres; la collecte à propos du cinquantenaire de l'Asile de la Providence a rapporté près de cinq mille piastres; le secours aux Belges, par l'œuvre connue sous le nom de la Layette Belge, a rapporté en dons venus d'ici et des paroisses environnantes, pour une valeur de plus de deux mille piastres; et l'Aide à la France promet d'être également généreuse.

Belle générosité trifluvienne, honneur à toi!

JOSEPH BARNARD.

Le Tramway et la North Shore

Nous publions aujourd'hui le Manifeste que MM. les échevins Mercier et Beaulac adressent à tous les électeurs contribuables au sujet de l'important règlement du tramway. Nos lecteurs y verront, clairement exposés, d'abord tout le projet dans son ensemble, avec, comme conséquence de son adoption par le peuple, l'échange futur de débetures jusqu'à concurrence de \$300,000, et l'octroi d'une franchise de vingt ans à la North Shore; ils verront de plus les raisons qui justifient les contribuables de voter contre le présent règlement, et d'arrêter net les conséquences désastreuses qui suivraient nécessairement l'adoption de cette première mesure.

Le Manifeste fait la critique de certaines clauses qui sont les plus particulièrement mauvaises, et insiste sur le fait que, d'après le contrat tel qu'adopté par le Conseil, la Three-Rivers Traction n'est aucunement tenue de nous assurer un service suburbain, et de sortir des limites de la ville. C'est la confirmation d'un fait que nous avons déjà signalé assez longuement, et à propos duquel nous reviendrons.

Il est de plus question de la franchise de vingt ans qui sera accordée à

la North Shore. Le règlement à cet effet est déjà entre les mains du Conseil, et celui-ci n'attend que le règlement du tramway soit approuvé par le peuple, pour risquer ensuite la franchise à la North Shore. Dans l'idée des promoteurs de la Three-Rivers Traction, et de leurs amis au Conseil, la franchise au tramway et la franchise à la North Shore, ne font qu'un, et doivent marcher de pair. Ceci est encore un fait absolument grave et lourd de conséquences, et le Manifeste fait bien d'attirer spécialement l'attention des contribuables là-dessus.

Le soin que les promoteurs de la Three-Rivers Traction ont pris de ne pas souffler mot, dans le présent règlement, de leur détermination bien arrêtée d'obtenir par la suite un échange de débetures jusqu'à concurrence de trois cent mille piastres, était à signaler aussi. Il y a là du louche et une intention évidente de dupérier que le Manifeste fait bien de signaler.

L'on nous dit que les élections à propos de ce règlement n'auront lieu que vers la fin de janvier. Nous aurons, d'ici là, assez de temps pour discuter suffisamment toute la question, ou plutôt, les multiples questions qui se rattachent de très près à cette importante affaire, embrouillée et compliquée comme à plaisir. Nous la débrouillerons aussi complètement que possible. D'ici là, nous demandons

aux contribuables de considérer sans parti pris tous les arguments qui seront donnés à propos de ce projet, et de bien mûrir leur décision. Elle sera, cette décision, d'une vitale importance pour les citoyens des Trois-Rivières, présents et futurs.

Finalement le Manifeste mentionne l'urgence de l'acquisition d'un pouvoir d'eau par la ville, et exploite pour le bénéfice des contribuables. C'est une idée que nous avons été seul à suggérer, et que nous souhaitons depuis longtemps voir se réaliser. Nous sommes heureux de constater qu'au moins deux des membres du Conseil la partagent, et ont le bon esprit de la soumettre directement à l'approbation de nos concitoyens.

Dans toute cette question de tramway de la Three-Rivers Traction, le pouvoir d'eau joue le grand rôle. En effet les actionnaires de la Three-Rivers Traction, ne sont autres que les capitalistes de la Shawinigan Power et de la North Shore. Pour ces gens, si le bénéfice à faire n'est pas assuré dans le tramway, il l'est avec l'exploitation de la force motrice. Et de toute la suite de contrats que l'on médite de nous imposer, c'est encore cette certitude qui ressort le plus clairement.

Que la ville devienne aujourd'hui pour demain, propriétaire d'un pouvoir d'eau, et toutes les chances de bénéfice deviennent alors pour elle, au lieu d'aller à d'autres. C'est assez simple à saisir; et nous nous expliquerons du reste plus longuement à ce sujet.

Disons seulement aujourd'hui que le Manifeste a richement raison de proposer l'acquisition par la ville d'un pouvoir d'eau; car cette acquisition immédiate nous sauverait fort à propos d'une longue suite de mésaventures.

J. B.

Nos frères les Acadiens

Un congrès spécial de la société mutuelle de l'Assomption a eu lieu le 11 novembre dernier, à Moncton, N.-B.

Il s'opère chez nos frères Acadiens une œuvre admirable de rattachement. Cette œuvre est faite de sacrifice librement et joyeusement consentis. Les membres de l'Assomption mutuelle travaillent au salut national. Combien d'entre eux ne jouiront pas des fruits de leur dévouement! Une nation grandit si lentement! Mais d'espérer qu'un jour l'Acadie sera puissante, qu'elle jouera un rôle important dans l'Amérique du Nord, que ses enfants auront partout leurs droits, et réciteront partout leur credo dans le beau verbe de France, ça leur suffit pour donner sans regret leur énergie et leur argent.

En attendant, l'Assomption mutuelle se multiplie et cherche les meilleurs moyens de préparer l'avenir.

Écoutez plutôt l'abbé Cormier curé de la paroisse de l'Assomption, à Moncton, N.-B., nous dire ce que fait l'Assomption mutuelle:

"Qui a réussi à grouper sous la bannière de l'Assomption tous les Acadiens des Etats-Unis d'abord, ceux de la vieille Acadie, de la province de Québec, voire même de la province d'Ontario, sinon la société mutuelle de l'Assomption?"

"Qui, par son assurance et ses bénéfices en maladie, vient au secours des veuves et des orphelins qui, dans bien des cas, connaîtraient la misère et la misère noire, sinon la société mutuelle de l'Assomption?"

"Qui procure, cette année, par exemple, à quelques 30 jeunes gens le pain de l'éducation qui en fera, s'ils ont du cœur, j'entends, d'ardents défenseurs de la cause acadienne, sinon la société mutuelle de l'Assomption?"

"Qui prépare une nouvelle phalange d'institutrices qui s'en iront dans nos différentes paroisses rompre le pain de l'éducation aux moins fortunés, sinon la société mutuelle de l'Assomption?"

Qui, cette œuvre de la société de l'Assomption est véritablement admirable, et le ciel la bénit. Toutefois, elle n'obtiendra un succès durable que si les fils des martyrs de 1755 continuent de lutter, sans jamais oublier les traditions ancestrales.

Comme les Canadiens des provinces anglaises et des Etats-Unis, les Acadiens n'auront pas seulement à défendre longtemps encore leurs droits contre des ennemis plus ou moins déclarés de leur foi et contre des francophobes de toutes nuances, mais ils devront aussi se tenir en garde contre ce qu'on appelle l'influence du milieu.

L'influence du milieu est le danger le plus redoutable qui menace la race française en Amérique. N'a-t-on pas vu des patriotes ardents, acadiens, canadiens et franco-américains, après avoir réclamé chaleureusement les droits du français, parler l'anglais à temps et à contretemps, parce qu'ils avaient subi l'influence du milieu? N'a-t-on pas vu d'autres patriotes, des plus huppés, au grand scandale de la nation, commettre de ces actes qui constituent presque une apostasie, parce qu'ils avaient eux aussi subi l'influence du milieu?"

La rhétorique la plus habile, les sa-

crifices pécuniaires les plus généreux, les démarches les plus pénibles, les organisations les plus savantes seront toujours bien peu de chose sans le patriotisme qui pioche ses racines dans l'âme et se traduit tous les jours en actes.

Puisse les protégés de l'Assomption mutuelle être tous et sans exception des patriotes dans l'âme, des patriotes qui "ont du cœur, j'entends."

CANADIEN.

Magistrature et Politique

L'hon. L. P. Pelletier, qu'une grave maladie, disait-on, avait contraint de démissionner du ministère des Postes, vient d'être fait juge de la Cour Supérieure.

Cette nomination qui suit de si près la sortie du Cabinet Borden, indiquerait que l'ex-ministre n'était pas aussi gravement malade qu'on l'avait dit; mais il semblerait plutôt qu'il était fatigué de la politique, et qu'il ait choisi le bon moment d'en sortir.

Son élévation à la Cour Supérieure est diversement appréciée par les journaux, non pas que ceux-ci ne connaissent en M. Pelletier aucun mérite, car tous, ou à peu près, semblent unanimes à trouver en lui l'étoffe d'un bon juge, et reconnaître qu'il fera honneur à la magistrature canadienne.

C'est bien là aussi notre opinion, encore que nous n'acceptons pas complètement l'éloge dithyrambique que lui adressait, jeudi dernier, l'Événement de Québec, dans un article qui sent trop la reconnaissance pour être juste.

Sans être absolument, comme le prétend le journal québécois, une des "lampes à arc" du Barreau de Québec, ni encore moins posséder "l'espèce de virtuosité légale qui lui permet de tirer ses clients, comme en se jouant, des difficultés les plus inextricables", nous tenons M. Pelletier pour un fort honnête homme, doué de grands talents et, ce qui est plus rare dans notre monde de politiciens, pour un sobre et un travailleur.

Il a fait honneur aux positions élevées qu'il a occupées; il a servi consciencieusement les intérêts de son pays, tout en ne négligeant pas les siens; doué d'ambition bien légitime, il est vrai, il a voulu arriver, et il est arrivé; il a désiré le succès, et il l'a obtenu.

Mais ce n'est pas le procès, en bien ou en mal, de l'hon. M. Pelletier, que nous entendons faire ici; nous voulons profiter de cette nomination pour déplorer, après tant d'autres le fait que, dans notre pays, la magistrature soit devenue la chose d'un parti politique, qu'elle soit entre les mains des politiciens qui gouvernent comme une "prime" au dévouement et au zèle de leurs partisans, ou comme une position enviable et grassement retribué, à laquelle le parti au pouvoir s'efforce de faire monter, et les partisans qui l'ont servi fidèlement, et ceux dont on veut se débarrasser d'une manière plus ou moins honorable.

Il arrive que parfois, dans ces nominations de juges, le gouvernement a la main heureuse, comme c'est le cas pour M. Pelletier, mais combien de fois n'a-t-il pas eu à en déplorer d'autres.

"L'Événement" se rappelle fort bien, il y a quelques années à peine, avoir dénoncé fortement chez certains juges nommés par les rouges, des actes de partisanerie politique qui n'étaient pas de nature à augmenter bien fort la confiance et le respect que le peuple de notre pays doit avoir envers la justice canadienne.

Ce qui s'est fait en ce genre dans le passé peut se faire encore, et restera toujours possible tant que la nomination de ceux qui doivent administrer la justice restera exclusivement dans les mains du parti au pouvoir.

"Nous avons, dit l'Événement, entendu plusieurs fois M. Pelletier, dire qu'il ne fallait pas critiquer les juges publiquement, afin de fortifier dans le peuple la confiance salutaire qu'il doit avoir en la justice de son pays." "Et, en effet, ajoute-t-il, cette conviction que la magistrature est éclairée, équitable, et parfaitement indépendante, est après la religion, l'un des meilleurs réconforts des humbles, qui, sans eux, ne résisteraient pas à l'entraînement des idées socialistes et révolutionnaires."

C'est très bien cela; mais comment empêcher la critique d'un homme dont la vie et les actes ont été de longues années durant, par cela même qu'il était dans la politique active, l'objet de la critique plus ou moins vive, plus ou moins maligne d'une notable partie de ses concitoyens qui ne pensaient pas comme lui.

Un homme qui passe de longues années dans la vie politique a bien des occasions de se faire des ennemis, il froisse bien des susceptibilités, il barre le chemin à bien des ambitions; son attaché à la discipline de parti lui fera faire des actes que ses adversaires jugeront, peut-être injustement, être des actes de partisanerie odieuse et déloyale; et s'il avait été mêlé

à quelques entreprises louches contre les deniers publiques, comme cela s'est vu parfois; s'il avait été, comme on dit vulgairement, un politicien véreux, et qu'il n'aurait dû sa nomination de juge, non pas à son intégrité, non pas à sa science légale, mais aux bons services rendus à son parti, ou à sa grosse contribution à la Caisse Electorale, croit-on que cet homme, après avoir été nommé juge, serait encore à l'abri de la critique, et qu'elle ne le poursuivrait pas jusque sur le banc?

Le peuple a une façon plutôt simpliste de juger des hommes et des choses et, parfois, son bon sens le sert merveilleusement.

On ne lui fera pas accroire qu'un homme politique dont il a été l'adversaire, puisse, du jour au lendemain où il a été fait juge, se dépouiller complètement des idées qu'il avait autrefois sur les hommes et les choses de son pays, qu'il ait pu, en si peu de temps, bannir de son cœur, ses préférences politiques, ses rancœurs, et la reconnaissance même qu'il doit au parti qui l'a nommé, pour devenir l'homme intègre, impartial, au dessus des partis, que doit être un juge.

Et la preuve? C'est que nous entendons souvent—je l'ai moi-même entendu—des gens du peuple dire en parlant d'un juge: "Si cette cause la passe devant lui, elle est finie", ou encore: "Avec ce juge-là, il y a grande chance de gagner".

C'est malheureux que de pareilles choses puissent se dire; et le moyen qu'elles ne se disent pas, c'est d'empêcher que la magistrature ne devienne, entre les mains d'un parti politique qui détient momentanément le pouvoir, un instrument de favoritisme.

Pourquoi les juges ne seraient-ils pas nommés par le Barreau lui-même, ou par un comité composé de nos meilleurs magistrats?

S'il y a des gens qui peuvent faire un choix judicieux et compétent en cette matière ce sont bien eux.

Tous nous désirons que notre magistrature soit respectée, qu'elle ait la confiance de tout le monde; car nous sentons bien que d'elle seule dépend la sauvegarde de nos droits, de nos libertés, de nos biens, et qu'avec une magistrature diminuée, sans honneur, sans respect et méprisée, la société ne pourrait se maintenir dans l'ordre et la paix, et "les humbles ne résisteraient pas à l'entraînement des idées socialistes et révolutionnaires". Allons chercher nos juges dans des régions plus sereines que celles où s'agitent les passions politiques, les intérêts sordides et les ambitions mesquines. Prenons des hommes qui se recommandent à l'honneur d'administrer la justice à leurs concitoyens, non pas par les services rendus à un parti politique, mais par une grande dignité de vie, par une haute conception de la morale publique, et par une science légale approfondie.

Nous entourerons alors la magistrature de l'aurole de respect et de confiance qu'elle doit avoir, et nous la placerons, ainsi à des hauteurs où ne pourront l'atteindre ni la critique malveillante, ni encore moins les reproches autorisés.

PAUL-AUBERT.

Concert Dufault

Salle comble mardi soir au concert Dufault. M. Paul Dufault, qui est un si aimable chanteur, est décidément un favori aux Trois-Rivières; l'accueil que lui faisait l'autre soir le public trifluvien a été des plus enthousiastes. L'exécution de chacun de ses morceaux au programme a été accueillie par de véritables salves d'applaudissements. Rappelé, et rappelé encore, l'artiste s'est prêté de bonne grâce aux volontés de ses admirateurs.

Madame Barthe a eu sa part de succès et M. Pierre Antoine Marchand, jeune violoncelliste de talent que le public a déjà eu l'avantage d'apprécier, s'est acquitté parfaitement de sa tâche un peu ingrate d'accompagnateur.

M. Dansereau, qui n'est pas inconnu ici, a été, comme toujours, le pia-

niste distingué que nous souhaitons entendre.

Bref, la soirée de mardi a été le régal artistique que chacun prévoyait. L'organisateur, M. Paul Duval, a tout lieu de se féliciter de ce complet succès.

Myriam

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une jolie composition littéraire intitulée: "Le Roman d'une Boucle d'oreille," due à la plume de notre estimable collaboratrice Myriam.

La lecture des quelques articles déjà publiés ici, nous dispense de faire l'éloge de celle qui se cache humblement sous ce gracieux pseudonyme.

Nos pompiers et les Assurances

Dans la soirée qui suivit la parade de nos pompiers, jeudi dernier, le chef Trudel de Québec, faisant l'éloge de notre corps de police et de notre système de protection contre le feu, affirmait que celui-ci était aussi bon que nous pouvions le désirer. Ce témoignage de compétence vaut plus qu'un simple banalité, et nous prions le Conseil d'en prendre note, car il a sa valeur.

Pour arriver au résultat qui nous mérite des félicitations, nous avons fait des sacrifices d'argent. Il n'est que juste que la Compagnie des Assurances, dont nous avons à nos frais diminué les risques de pertes, tienne compte de notre effort. La diminution du taux d'assurance aux Trois-Rivières s'impose sans délai, et c'est le devoir de notre Conseil de ville de voir à ce que cette réduction s'opère immédiatement.

Santa Claus prisonnier

La Cie Paquet mande que le bonhomme Santa Claus, en route pour le sud avec ses rennes et tout son "gremlin" a fait un faux pas et qu'il est tombé aux mains des teutons. Elle espère cependant qu'il sera bientôt délivré.

Tel n'est pas notre vœu. Le vieil intrus en a tant fait d'incursions téméraires, il a tant violé de territoires sacrés qu'il n'a que par trop mérité le sort présent.

On pardonnait volontiers aux fils du Kaiser de le passer au fil de l'épée. Que du moins ils le gardent prisonnier et fassent de ses rennes un royal frottoir.

Quand les alliés entreront à Berlin ils donneront au fantôme son passeport pour la lune d'où il n'aurait jamais dû sortir.

Désormais donc plus de Santa Claus! Le Petit Noël a repris sa place.

Quatre hommes noyés

La nouvelle d'un lamentable accident parvenait à la ville mardi. M. Lawrence Page, parti depuis une quinzaine pour une tournée d'inspection dans les chantiers situés au nord de St-Mathieu, et qui aurait dû être de retour ici, le 26, paraît avoir été enseveli avec trois compagnons dans les eaux du Lac Caribou.

Des messages envoyés sur les lieux rapportent avoir trouvé le canot sur lequel étaient montés M. Page et ses infortunés compagnons pour traverser le lac. Le vent qui soufflait fort ce matin-là a dû faire chavirer l'embarcation en la précipitant sur les battures de glace.

M. Page, malgré son jeune âge, 35 ans, avait déjà, par son esprit d'initiative et sa parfaite urbanité, fait sa marque en nos milieux. Il laisse une femme inconsolable et quatre enfants.

Les dernières nouvelles nous apprennent que le cadavre du malheureux Page a été repêché; la dépouille mortelle sera transportée ici, aujourd'hui.

Les autres compagnons n'ont pas encore été vus.

Département d'Epargne

4% INTERET de QUATRE pour 4% cent alloué sur Dépôts.

P. E. PANNETON & FILS, Banquiers
TROIS-RIVIERES, Qué

COIN DES JEUNES

A. C. J. C.

Publié par le Comité Régional Trifluvien, Section de publicité.

No. 7

4ième ANNEE

L'A. C. J. C. et la presse

"Quand on a Dieu dans son cœur, on ne capitule jamais", disait un jour le général de Sonis. M'accaparant ces paroles mémorables passées dans l'histoire, je dirai : Quand on a vingt ans et que l'on possède Dieu dans son cœur, on est prêt à donner sa vie pour que le règne du Christ arrive.

Ce Sauveur, Jésus, si magnifiquement acclamé dans les manifestations grandioses des congrès eucharistiques, mais, par contre, si ignominieusement traîné dans la fange par la franc-maçonnerie, la juiverie, le socialisme et par toutes les erreurs modernes, nous désirons le voir régner sur tout notre Canada, et nous nous préparons à le faire dominer d'abord dans les intelligences.

Le moyen ordinaire aujourd'hui d'alimenter les intelligences, c'est la presse. Au culte donc de la presse neutre façonnant des esprits neutres, accablant avec la même faveur et les mêmes honneurs, sous le couvert de la tolérance, l'erreur et la vérité, le mal et le bien, opposons le culte de la presse catholique façonnant des esprits vraiment chrétiens, ennemis acharnés des doctrines perverses. La presse catholique c'est nous qui la ferons, et la presse neutre et impie c'est nous qui l'empêcherons de s'étendre et la déferons.

Or se souvenant de ces paroles de Léon XIII : "Quand même vous construisez des églises, des cathédrales splendides, des écoles et des universités immenses, tout cela ne sert à rien s'il n'est appuyé par une presse franchement catholique." L'A. C. J. C. a fait du journalisme un des articles de son programme.

Il importe donc de joindre à l'étude approfondie des questions qui touchent aux graves problèmes de la vie une formation littéraire aussi complète que possible afin de combattre par la plume le journal franc-maçon comme la gazette francophone. D'ailleurs aujourd'hui la plume n'est-elle pas une arme redoutable ?

Mais, objectem-t-on, à vingt ans on est encore trop inexpérimenté. A ceci je répondrai : Pour venger l'honneur de son père, Rodrigue n'attendit pas l'âge de quarante ans.

E. HAMELIN
du cercle St-Thomas.

Watch Three Rivers Grow

Semblable à un gamin qui comptant sur l'impunité à cause de son bas âge lance avec effronterie de la boue aux passants, un personnage "qui écrit dans les statuts" se paye dans le "Courrier" d'un fort article pour apprendre à M. Vanier de Montréal, comment aux Trois-Rivières "on réclame" les droits du français, prenant bien soin, cependant, de demander pitié par avance, "ne voulant pas entendre de polémique".

Nous nous contenterons donc, en bon camarade, de glisser à l'oreille de l'ami une petite suggestion : avant d'écrire, d'habitude, on commence par apprendre à lire, et ensuite, avant d'en remonter aux autres, on étudie d'abord sa logique, de façon à ce que ses arguments ne puissent servir à sa propre condamnation.

Qu'est-ce que réclamer les droits du français, si ce n'est exiger qu'on lui garde au moins la place qu'il lui appartient ? Et que demande autre chose M. Vanier ? Nous serions heureux de connaître les méthodes si pratiques qu'emploie le collaborateur du "Courrier".

Or, le "Courrier" le proclame lui-même, "s'agit-il d'intéresser des capitalistes français ou canadiens-français, les annonces devront être en français."

Mais, n'est-ce pas justement du défaut de français au bureau de publicité que se plaint et avec raison M. Vanier ? Faudrait-il prêter, comme le laisserait alors entendre le dénonciateur de notre vaillant ami M. Vanier, faudrait-il prêter à notre Conseil de ville, ou à ses agents, l'intention non avouée de s'attirer, à même la caisse municipale d'une ville aussi française que la nôtre, que des capitalistes de langue anglaise ?

Nous préférons croire que le "Courrier", dans sa crainte de "tous nos concitoyens les anglais", s'est tout simplement emballé. Nous voulons lui recommander de meilleurs sentiments, et nous sommes sûr qu'il se ressaisira.

Et, nous pourrions, s'il le veut bien, le charger d'un petit mot pour son confrère du "New-Corier". Qu'il lui

dise donc de notre part que si quelques journaux de notre ville protestent contre les agissements du Bureau de publicité, ce n'est pas parce qu'il fait de la publicité en anglais, il en ferait même en allemand qu'on ne songerait peut-être à lui en chercher trop noise, mais parce qu'il a l'indécence de trop oublier le français.

UN NAIF.

Petites Notes

Nous n'avons pas la prétention d'être meilleurs que les autres, mais nous sommes disciplinés et plus unis. Il y a en dehors de nos rangs beaucoup de jeunes gens d'un grand mérite, malheureusement ces jeunes gens n'ont pas le bonheur de s'appuyer comme nous sur un mouvement solide. Vivant dans l'isolement, ils ne sentent pas auprès d'eux, aux heures de faiblesse et d'impuissance, des camarades toujours prêts à les rendre plus forts.

COMITE CENTRAL

Beaucoup forment des tas de projets, et agissent au hasard et en isolés. Ils finissent par se décourager, pour n'avoir rien mené à bien. Il eût mieux valu pour eux collaborer au premier bon travail qui s'offrirait. Prévois ce que tu peux faire aujourd'hui et ne t'occupe que de cela. Si tu travailles par à coups tu ressembleras aux orages d'été, or ce ne sont pas les pluies torrentielles ni l'éclat des éclairs qui fécondent les campagnes. Beaucoup d'attention, beaucoup de prudence, beaucoup de constance font plus que toutes les violences d'un géant. Si tu n'as pas préparé ton milieu comment veux-tu que la semence que tu y jetteras y fructifie ? Celui qui ouvre le sillon, casse les mottes, sème et se tourne vers le ciel mérite que Dieu donne l'accroissement.

CATHOLIQUE D'ACTION.

Pour se gouverner soi-même il faut d'abord gouverner ses idées.

Voulez-vous du dévouement de la part de vos amis, supposez-en et faites appel à ce dévouement comme s'il existait.

Echos des fêtes jubilaire

à l'Hôpital Saint-Joseph Les Trois-Rivières

"Tu sanctifieras l'année cinquantième parce que c'est le jubilé..." (Lév., XV, 10)

Selon cette prescription de Moïse au Lévitique, et conformément à une coutume vieille de quarante siècles, l'Hôpital Saint-Joseph a célébré un triduum d'action de grâces le cinquantième anniversaire de sa fondation. Ces fêtes avaient donc été organisées pour solder une dette du cœur : dette envers Dieu d'abord, le souverain dispositeur de tout bien ; dette des religieuses de la Providence envers la population trifluvienne si généreusement sympathique aux malheureux, preuve le tableau cédouss des œuvres accomplies au moyen de ses aumônes, — si magnifiquement persévérante ; — preuve encore ce monument de charité qui, avec les années, grandit toujours, déployant ses ailes de pierre, aussi accueillantes que bonnes et secourables à ceux qui souffrent.

C'est pourquoi pour satisfaire cette impulsion légitime de la reconnaissance, une large place a été réservée au programme à la partie religieuse. La prière de l'âme éreçée sous le poids du bienfait, la supplication dans son rite le plus solennel, n'est-elle pas une monnaie d'un prix infini ? Elle vaut tous les trésors d'un Dieu.

Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, promoteur et bienfaiteur insigne de l'hôpital, voulut lui donner, en cette circonstance, une marque non équivoque de sa haute prédilection, en inaugurant ces fêtes jubilaires par une messe pontificale. Il était touchant de voir l'auguste Pontife faire, en grande pompe, son entrée triomphale dans ce sanctuaire, synthèse mystique de toutes les immolations, de tous les dévouements exercés envers les hospitalisés de ce grand édifice de charité. Sa Grandeur était escortée d'un clergé nombreux venu de tous les points du diocèse, la nef était remplie de bienfaiteurs et d'amis. La maison générale et les autres établissements de la Providence étaient représentés par : l'abbé Z. Alary, aumônier de la Maison-Mère ; mère Mechtilde du S. S. assistante générale ; mère Marie Antoinette, provinciale à Joliette ; sœurs Cécile, Marie-Stéphanie, Antoine de Padoue et Symphonose, aînées su-

périeures des Trois-Rivières, bon nombre d'autres sœurs jadis missionnaires à l'Hôpital Saint-Joseph ou résidentes dans l'une ou l'autre des maisons du diocèse parmi lesquelles on remarquait sœur Félicité, supérieure à Hull, et sœur Félicienne, de l'Asile de la Providence, Montréal, toutes deux sœurs de Monseigneur Cloutier. La Communauté des Ursulines, celles de l'Assomption, du Précieux-Sang, des Filles de Jésus, y avaient aussi des déléguées.

La messe commence. Soudain, les âmes sont enlevées par les harmonies gregoriennes, rythmant les belles prières du sacrifice par excellence, harmonies dont l'ensemble et la suavité font rêver du céleste. Les voix angéliques des petites orphelines qui, sous la maîtrise habile et distinguée de M. l'abbé G. E. Panneton, le dévot aumônier de l'Hôpital, et l'artiste en musique sacrée que nous savons, exécutent avec assurance l'une des plus pieuses messes du "Kirié" — édition vaticane. On sentait avec émotion la pensée restauratrice du grand Pape Pie X planer, triomphante, sur cet auditoire recueilli.

M. le chanoine Massicotte, curé de la cathédrale, prêcha un magnifique sermon dont nous avons pu lire le texte aux colonnes du "Bien Public" de la semaine dernière.

Puis Monseigneur l'Evêque, toujours avide de prodiguer les bienfaits, épuisa pour ainsi dire ses augustes pouvoirs, afin de consacrer à jamais les allégresses de cette heure mémorable : bénédiction papale, octroi d'indulgences, l'heureuse assistance nageant, ravie, dans une atmosphère de grâces et de faveurs spéciales.

Le dîner servi, le 21, à MM. les membres du Clergé et du Comité médical, réunit autour de Sa Grandeur un chiffre éloquent d'âmes sympathiques et toutes dévouées à cette œuvre diocésaine. Monseigneur voulut bien se faire l'interprète des sentiments pleins d'admiration et de reconnaissance des religieuses.

Le public assista aussi avec empressement aux séances données dans la soirée du 21 et du 25 par les petites orphelines. Ces jeunes actrices, de 5 à 16 ans, ont fait un simple historique de l'œuvre, suivant la marche progressive à travers les siècles, toujours paternellement protégée par l'autorité ecclésiastique et fraternellement soutenue par la toute sympathique et bienfaisante population trifluvienne.

Au midi du 25, un superbe banquet était servi aux vieillards et aux orphelines par les infatigables dames de charité, ayant à leur tête la très esti-

mée et dévouée Madame F. S. Tourigny, leur présidente. Elles s'étaient fait précéder sur la scène par de succulentes provisions, fournies à leurs dépens ou recueillies par leur zèle. C'est toujours avec un étonnante prodigalité et une maternelle sollicitude que, chaque année, ces chères bienfaitrices s'acquittent de cette noble tâche, pour la jouissance de leurs protégés. Bénie soit la main qui sert au pauvre le nectar de la jouissance !

Mais, Monseigneur l'Evêque dont la puissante influence entraîne avec elle des forces incalculables, avait, à l'avance, préparé une autre surprise au personnel dirigeant, comme au personnel dirigeant de l'Institution. Il avait signifié un désir... que l'on se rappelle bien, et le vœu du Pasteur aimé eut force de loi dans tout le diocèse. Si bien que "le cadeau de fête" se chiffre à \$6,000.00, dont au-delà de \$800.00, offrande des paroisses de la campagne ; \$500.00, de la Corporation des Trois-Rivières ; et \$1,700.00, collectées par nos bonnes dames dans les familles de la ville. Il n'est pas d'expression qui satisfasse le sentiment qu'inspirent de tels dévouements. Toutefois le merci émané vers le ciel, et qui redescend sur la terre en bénédictions, appelées par le pauvre et l'orphelin, sur l'auguste Pasteur de ce diocèse, sur ses zélés collaborateurs dans le ministère pastoral, enfin, sur toutes ces âmes charitables qui volent à sa voix au devant des labeurs, des sacrifices et des renoncements, ce merci, disons-nous, est respectueusement offert aujourd'hui, et il se répétera chaque jour, comme un long écho des joies et des bienfaits de ce cinquantième anniversaire.

Le dernier jour du triduum a été consacré à la pieuse mémoire des défunts. Il était juste qu'ils participassent aux bienfaits et aux bénédictions de ce jubilé. Une messe de Requiem, célébrée sur un rite imposant et solennel, demandait le repos et la paix pour toutes les âmes chères et regrettées, attachées à cette œuvre.

ŒUVRES ACCOMPLIES DE 1864 à 1914 :

ŒUVRES INTERNES :	
Orphelines :	1027
Vieillards des deux sexes :	836
Enfants à la crèche :	708
Malades à l'Hôpital :	9180
ŒUVRES EXTERNES :	
Familles assistées :	3707
Repas donnés :	70222
Visites des malades :	63752
Visites à domicile :	270834
Veillées auprès des malades :	30902
Mourants assistés :	2687

Notre dernier mot : A tous les bienfaiteurs et amis de l'Hôpital Saint-Joseph, merci, merci, merci !

LES RELIGIEUSES DE L'HOPITAL, Trois-Rivières, 27 novembre 1914.

TELEPHONE BELL 95.

J. Adolphe Pelletier & Cie

—COURTIERS—

Spécialité : The Fidelity & Casualty Company.

Assurance à Maladie et Accident.

28 St-Frs-Xavier, Trois-Rivières

N.B.—Nous achetons et vendons des propriétés.

Courriers

St-Etienne des Grès

Jeudi le 26 novembre, s'éteignait doucement dans le Seigneur, M. Alfred Modeste Lemire, à l'âge de 82 ans, muni de tous les secours de la religion et assisté de M. l'abbé J. A. Lemire, son fils.

Quel bonheur et quelle consolation à son heure dernière d'être assisté par son fils, prêtre !

A ce moment suprême que peut craindre un père qui a donné son enfant à Dieu. Son enfant est le ministre du Seigneur, son enfant à qui l'Éternel obéit chaque jour lorsqu'à sa voix le pain et le vin se changent en corps et en sang de Jésus Christ, son enfant qui travaille au salut des âmes ! Oh ! oui, il peut partir avec confiance, il a beaucoup donné, il recevra le centuple.

La famille Lemire compte parmi ses membres non seulement un prêtre, mais aussi deux religieuses du Précieux-Sang : Révérende Sœur Marie de l'Eucharistie (Hedwige) décédée en 1898 et Révérende Sœur Marie de l'Eucharistie (Marie). Pour cette dernière le sacrifice fut pénible, savoir son père mourant et ne pouvant venir recevoir une dernière bénédiction, dire un suprême adieu à cet être cher qui disparaît de la terre, ce sacrifice fut le même à la mort de sa mère en 1901 et d'une de ses sœurs en 1906. O religion que tu es grande pour pouvoir inspirer à ces âmes privilégiées de tels sacrifices !

La carrière de M. Lemire peut se résumer par ces mots : Il fut le modèle de l'époux, du père et du citoyen. Depuis la mort de son épouse arrivée en 1901, on le voyait presque toujours à l'église, ne manquant jamais un office, fidèle à dire son rosaire chaque jour, la mort l'a donc pas pris au dépourvu et la Reine du ciel qu'il s'est plu à honorer pendant sa vie veillait certainement sur lui à son dernier moment.

Ce n'est pas sans regrets que nous voyons partir ce respectable vieillard sa perte laisse un vide profond non seulement chez ses proches, mais aussi chez tous ceux qui l'ont connu.

Ses funérailles eurent lieu lundi, le 30, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus rendre un dernier témoignage d'estime et d'affection au défunt.

La levée du corps fut faite par le Révérend Chanoine Arcand, Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières. Le service fut chanté par le Révérend E. Paquin, procureur de l'Évêché et cousin du défunt. Il était assisté par le Révérend A. Lelaidier, curé de Ste-Cécile des Trois-Rivières, comme diacre et par le Révérend Dionis Gélinas, curé de Notre-Dame de Charette, confrère de M. l'abbé J. A. Lemire, comme sous-diacre. Des messes basses furent dites pendant le service par M. l'abbé J. R. L. Trudel, curé de la paroisse et par M. l'abbé J. A. Lemire, vicaire à Ste-Cécile et fils du défunt.

Assistaient au chœur les Révérends L. Arcand, Chanoine, U. Marchand, chanoine chancelier, J. E. Héroux, curé de Ste-Boniface, E. Gélinas, procureur du Séminaire des Trois-Rivières, R. Gélinas, curé de Ste-Mare de Shawinigan, H. Trudel, curé d'Alma, J. A. Ladouceur, curé du Sacré-Cœur, Ans. Trudel, curé de

Une louange délicate relève le courage et ramène dans le bien.

On se plaint qu'il n'y a pas d'argent et chaque jour les théâtres de vues animées sont remplis de femmes, d'enfants et d'hommes oisifs.

Celui qui n'a qu'un porc l'engraisse, celui qui n'a qu'un fils le rend fou.

Avant de faire un bon marché pensez-y deux fois.

Mieux vaut une heure de réflexion avant, que des années de regret ensuite.

Je crois qu'on rendra justice au comte Albert de Mun. On citera sa vie et sa mort en exemples. Déjà on a commencé de le faire. Mais ce que tout le monde ne dira pas, et ce que je veux dire, c'est que de telles fins sont appuyées sur quelque chose de plus fort que l'humain. Il a été d'un courage et d'une générosité sans défaillance, parce qu'il a été un homme de prière et de communion fréquente, parce qu'il s'est maintenu tout le temps dans le voisinage de Dieu et sa familiarité. Aussi le souvenir qu'il laisse est-il consolant et utile.

RENE BAZIN.

CONVOICATIONS

Comité Régional : Assemblée générale du Comité, aux salles du Cercle Laviolette à 8 heures du soir, lundi, le 7 décembre.

Cercle Lafleche : Dimanche, le 6 décembre à 2 heures, p. m., séance régulière aux salles du Cercle Laviolette.

Sujet : Notre Association. Cercle St-Thomas d'Aquin : Mardi soir, à 8 heures.

Sujet : Histoire du Canada, la domination française. Cercle LaVérandrye : Dimanche, le 6 décembre, à la bibliothèque, de l'Académie De La Salle.

Sujet : Exposé d'un nouveau système de comptabilité. Cercle Denoncourt : Dimanche, le 6 décembre, à 1.15 heure, p. m.

Sujet : Notre association. Cercle De La Salle : Dimanche, le

6 décembre, à 4 heures, p. m. Sujet : La persécution scolastique dans l'Ontario.

Cercle Valiquette : Dimanche, le 6 décembre, à 1.15 heures p. m. Sujet : "L'hygiène" par le Dr Nestor Perreault, président du cercle.

Modes

Mme Z. E. Labonté a le plaisir d'informer les dames et demoiselles qu'elle vient d'ouvrir un salon de couture où elle confectionnera costumes et toilettes de tous les genres.

Une modiste pour chapeaux et fourrure est aussi à la disposition de la clientèle.

Une expérience de 12 années est la garantie d'une entière satisfaction.

Une visite est humblement sollicitée ; donnez l'occasion de vous prouver notre habileté.

Les prix seront des plus bas. Venez au, No 77 rue Champflour Trois-Rivières

La prospérité toujours

Les parts écrites en octobre 1914, représentent une augmentation de 11% sur celles écrites en octobre 1913; il n'y a pas de ralentissement chez Les Prévoyants du Canada. Seules les institutions les plus solides peuvent en dire autant.

La Chance

Ceux qui entrent dans Les Prévoyants du Canada à cette époque-ci de l'année, gagnent une rente qui leur coûte rien. Ne manquez pas l'occasion.

La Force des Nations

Les temps que l'on traverse font comprendre l'importance de l'économie persévérante. Les Prévoyants du Canada sont l'une de ces Associations d'épargnes qui enseignent l'économie au peuple et accumulent les capitaux qui font la force des nations.

St-Thomas de Caxton, E. Fusey, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, R. Lamy, vicaire à St-Barnabé et H. Lévesque, vicaire à St-Etienne.

Le cortège funèbre était conduit par les enfants du défunt, M. l'abbé J. A. Lemire, Joseph Emile et son épouse, Damase et son épouse, Mlle Olivine Lemire, son frère M. Onesime Lemire et son épouse. Ses neveux : M. François Lemire et son épouse, de Maskinonge, Abraham Fleury de St-Léonard, J. E. Lemire et son épouse, de St-Etienne, Alfred Lemire, du Sacré-Cœur, Thomas Laperrière, des Trois-Rivières, A. Desjardins de Mont-Carmel, sa nièce Mme J. Savari des Trois-Rivières.

Ses petits fils : MM. Albert, Armand, Genéré Lemire ; ses petites filles Mlles Jeanne, Hedwige Lemire ; ses cousins M. et Mme Wilfrid Bourassa de St-Boniface.

Remarqués dans la foule : M. et Mme Joseph Auger de St-Mathieu, M. et Mme Dolphis Lacroix de Ste-Cécile des Trois-Rivières, le Dr P. Millette, M. François Chrétien maire de notre paroisse. La paroisse de Ste-Cécile des Trois-Rivières était représentée par M. le Curé Lelaidier, et M. Antoine St-Pierre, marguillier en charge.

Offrandes de messes par M. Maurice Marcotte, gérant de la Banque d'Hochelega à Montréal, 3 grandes

messes ; la famille J. A. Vézina des Trois-Rivières, 6 messes ; Mlle Victorine Lelaidier, de Ste-Cécile, 4 messes ; M. et Mme Minaire Gélinas de St-Etienne, 4 messes.

Bouquets spirituels offerts par les Révérends Srs du Précieux Sang des Trois-Rivières, Mlles G. Aubry et D. Chamberland, Trois-Rivières ; M. et Mme Minaire Gélinas, M. et Mme Arthur Elliot, Mlles A. Isabelle et C. Plourde institutrices et leurs élèves.

Symphathies : Les Révérends Soeurs de La Pointe du Lac et leurs élèves, M. l'abbé J. G. Gélinas professeur au Séminaire des Trois-Rivières et confrère de M. l'abbé J. A. Lemire, Mlles Eva Moreau et Georgiana Aubry des Trois-Rivières.

Veuille, la famille en deuil, agréer nos sincères condoléances.

La famille Lemire remercie bien cordialement, Messieurs les membres du clergé, les paroissiens de St-Etienne et d'ailleurs pour leurs sympathies à l'occasion de la mort de son bien aimé Père.

Les vêtements Fit-Rite et Fit-Reform sont les plus en grande demande chez Bondy & Beaulac.

ACHETEZ VOS CADEAUX POUR LES FETES

LA PHARMACIE WILLIAMS

20, RUE HART, 20

Grand assortiment de PARFUMS, POUDDRES, SAVONS FINS, BONBONNIERES remplies de CHOCOLATS EXQUIS de 10c jusqu'à \$5.00

Venez Voir nos Vitrines ?

CARTES POUR LES FETES.

La pharmacie la plus fréquentée.

RHUMATISME

Sous toutes ses formes guéri par

L'Elixir Anti-Rhumatique

du Docteur COMTOIS. Prix : \$2.50 la bouteille

Seule dépositaire aux Trois-Rivières : PHARMACIE NORMAND.

Pharmacie Normand - Seul agent

Consultations: 1 à 5 P. M. 7 à 8 P. M. et sur rendez-vous. TEL BELL 526

Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Des Hôpitaux de Paris, membre des sociétés françaises d'ophtalmologie et de laryngologie.

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Coin des rues Royale et Avenue Laviolette, TROIS-RIVIERES

Vous trouverez un peintre de maison chez Résidence : 326 Notre-Dame

I. PAQUIN,

Peintre-Décorateur

Enseignes, Décorations, Imitations de Bois de tout genre, Imitations de pierre de marbre, vernissage Polissage, Tapissage

40 rue Badeaux. Tél. 384. Trois-Rivières

Courriers

Grand'Mère

On annonce la naissance du petit Joseph, Edmond, Maurice, Camille, enfant de M. et Mme Joseph Fricks. Parrain, M. Edmond Jourdain, oncle de l'enfant, marraine, Mlle Corinne Jourdain, cousine de l'enfant.

St-Célestin

Nous avons commencé à passer sur le nouveau pont de la rivière Blanche. C'est un magnifique pont en fer, dû aux sollicitations de notre dévoué député provincial, M. A. Trahan.

—La température de ces derniers jours a permis de sortir de nouveau les automobiles; ainsi samedi le Dr Pépin, Coroner, se rendait à Nicolet en auto.

—Durant ces dernières semaines il s'est livré à bord des chars, ici, grande quantité de foin.

Les produits de la ferme sont en grande demande et à des hauts prix; en retour on annonce une baisse de 30 centins sur le sucre blanc.

—M. A. Noël s'est infligé une douloureuse blessure à la main droite par un éclat de masse en fer, ce qui l'obligera à être un mois sans travailler.

Mlle Georgine Guillemette, de Shawinigan, était de passage dans sa famille, la semaine dernière.

—M. M. Arsenaux a fait l'acquisition d'une terre à bois.

St-Thomas de Caxton

Le 28 novembre à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Hector Boucher, ses amis se réunissaient chez lui pour lui donner une soirée.

Le compliment de circonstance fut présenté par Mlle Marie-Flore St-Pierre, petite fille de M. Boucher. Il y eut chant, déclamation, musique et goûter. Un cadeau de \$10.50, gracieusement collecté par les jeunes filles lui fut offert.

Le 22 octobre furent baptisés Marie, Emilienne, Albina, fille de Ernest Boisvert et de Ysola Bourassa.

Parrain et marraine, M. et Mme Hormidas Boisvert.

Joseph, Henri, Jules, fils de Alphonse Bourassa et de Léda Gélinas. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Bellemare.

—Le 25 octobre furent baptisées Marie, Edna, fille de Hormidas Bour-nival et de Aldea Bastarache.

Parrain et marraine M. et Mme Raphaël Bour-nival.

Marie, Antoinette, Simonne, fille de Thomas Lefebvre.

Parrain, M. Freddy Lapointe, marraine, Maria Lefebvre.

Cap de la Madeleine

Le 26 novembre M. et Mme Damasse Lamontagne ont eu l'honneur de faire part à leurs parents et amis de

la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie, Madeleine, Catherine.

Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lamontagne, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme C. N. Perreault.

—M. Paul Lamontagne doit nous quitter ces jours-ci pour aller hiverner dans les chantiers avec ses deux fils, MM. Alphonse et Joseph.

St-Stanislas

Fête de Ste-Catherine

Mercredi soir, une soirée récréative et musicale fut donnée chez M. Emile Bordeleau, à l'occasion de la fête Ste-Catherine. Plusieurs parents et amis s'étaient joints à la famille pour passer la délicieuse soirée et la savourer de leur mieux. Mlles Rosina Bordeleau et Blandine Magny étaient les organisatrices de la fête. Parmi les hôtes, on remarquait: M. et Mme Michel Trudel, M. et Mme Louis Magny, M. et Madame, Léopold Magny Mlles Léontine et Angéline Trudel, Blandine Trudel, institutrice, Lauréa Créte, Léontine Bordeleau, institutrice, Lucien Veillette, Odina, Albert et Elverge Bordeleau, Gérard Trudel. Il y eut chant, musique et une jolie opérette comique interprétée par Mlles Rosina Bordeleau et Blandine Magny.

Tous les hôtes se séparèrent joyeux et contents;

Nos félicitations aux organisatrices et aux autres personnes de la soirée.

Saint-Maurice

Le 27 novembre, Le Révérend A. Michaud, Président des Missionnaires Agricoles de la Province de Québec, de passage au presbytère a été invité par M. le Curé à donner des conférences aux garçons des écoles du village et aux demoiselles du couvent.

Il a parlé de la noblesse de l'agriculture instituée par Dieu au Paradis Terrestre qu'il donna à nos premiers parents pour le garder et le cultiver; le travail a-t-il dit devait faire le bonheur de l'homme il n'est devenu pénible qu'après le péché.

M. le Confesseur démontra ensuite que l'Agriculture est la mère nourricière de la patrie. Le grand financier, le riche marchand, le millionnaire même ont tous besoin de l'agriculture. Il dit aux garçons l'importance qu'il y a d'aimer l'agriculture.

Il résuma les qualités d'une excellente femme à quatre: l'ordre, la propreté, l'hygiène, l'économie.

Il termina en racontant que Voltaire ayant élevé une nièce qu'il aimait comme si elle eût été sa propre fille, la maria au Marquis de Villette. Le matin du mariage il lui remit une magnifique parure de diamants de la valeur de \$50,000. Après, il lui dit qu'il avait un trésor bien plus grand à lui donner car celui-là ne ferait pas son bonheur et il lui remit un livret dans lequel il était écrit: Etat des recettes de la maison du Marquis de Villette et sur une autre feuille; état des dépenses de la maison du Marquis de Villette.

M. le Curé remercia le Rév. M. A. Michaud de sa visite lui disant qu'en

même temps que lui étant agréable elle était très utile à tous ceux qui avaient eu l'avantage de l'entendre.

Les élèves lui chantèrent alors un gracieux au revoir.

Nous espérons qu'il reviendra bientôt et qu'alors tous les paroissiens pourront l'apprécier.

—Mme Vve Majorique Caron de Ste-Angele de Laval était aussi de passage au presbytère la semaine dernière.

Louiseville

La partie de Euchre organisée par la Société des Dames Charitables au profit des pauvres le 25 novembre dernier a obtenu un résultat très-satisfaisant: toute la société de Louiseville s'y était donnée rendez-vous: M. le vicaire a bien voulu en faire l'ouverture, c'est lui qui a lu le règlement et les gens se sont amusés toute la soirée.

—Mme Jean Denis épouse de M. l'avocat Denis de Joliette et Mlle Marie Coffin étaient en visite la semaine dernière chez Mme Clovis Caron, épouse du maire de la ville.

Mme Fernas Pelland de Québec chez sa mère Mme C. Dampousse.

—Mme Vve Thomas Lamy, de Montréal, chez Mme Chs Trépanier. —M. et Mme Henry Martin de St-Hilaire du Nouveau-Brunswick, chez Mme (Dr) Hamelin.

—M. Clovis Caron, régistrateur et M. Adéard Clément rentier, en voyages d'affaires à Montréal.

—Le nouveau Bureau de Poste n'a pas encore ouvert ses portes au public.

—M. le Curé a fait installer la lumière électrique au presbytère.

—Mme Gaucher de Maskinongé est en promenade chez M. Donat Dampousse.

—Mme Joseph Lescadres est partie à Grand'Mère au chevet de son père gravement malade chez son fils M. le Dr Deschênes.

—Mlle Alice Caron de Grand'Mère chez ses cousines Mlles (Clovis) Caron pour une quinzaine de jours.

Ste-Thècle

Samedi le 21 novembre, ont eu lieu les funérailles de M. Médéric Grenier, fils de Léon Grenier.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au service funèbre qui a été chanté par notre vicaire M. l'abbé Turcotte.

—La fête de Ste-Cécile n'est pas passée inaperçue cette année.

En effet, les membres de la fanfare, sous la direction de M. S. E. Duguay ont exécuté un beau programme et se sont chargés de la partie musicale durant la messe. Aux Vêpres, les élèves du couvent, sous la direction de Sr Marie St-Bonaventure, nous ont fait entendre plusieurs morceaux en style grégorien.

—Les Révérendes Sœurs Filles de Jésus font une œuvre admirable dans notre paroisse, en s'occupant d'inculquer à nos enfants le goût de la vraie musique; c'est-à-dire la musique sacrée dans le style de Solesme. A ce propos, il paraît que la fête de Noël nous réserve d'agréables surprises, sous le rapport du programme musical.

—M. Frank Blais, commerçant de bois et propriétaire de moulins à scie est actuellement en voyage à l'Abitibi.

Il nous fait plaisir de constater que le Transcontinental n'a pas interrompu son service d'hiver. Souhaitons que la chose continue; il y en a tant des notes qui hivernent le long du parcours de cette ligne et ont besoin de communications régulières avec les grands et les petits centres.

—MM. Gaudias et P. C. Audy passent la semaine à Grand'Mère, par affaires.

—Mme J. Tessier est retenue à la maison, souffrant d'une attaque de grippe.

—Nos bouchers locaux ont commencé à expédier des animaux morts

aux compagnies qui font chantiers dans les hauts. Ce commerce est une bonne source de revenus pour notre paroisse. Pourvu que la température soit assez froide, il y a tout lieu d'espérer que l'abattage qui se fait actuellement apportera une riche moisson.

—Nous apprenons, avec regret que le gérant local de la Banque d' Hochelaga, M. S. E. Duguay va nous quitter pour aller remplir la même charge dans une autre localité.

Quoique M. Duguay n'aime pas les lonanges, nous dirons tout de même que son passage au milieu de nous a marqué l'ouverture d'une ère de progrès, et nous lui souhaitons un franc succès relativement à sa nouvelle position.

Son successeur sera M. J. M. Moreau, avantageusement connu ici.

—Il est sérieusement question de l'entretien de nos chemins d'hiver. On dit que le fameux banc de neige qui apparaît chaque hiver en face de l'église, va rencontrer des obstacles invincibles: des alliés quoi!

—Mlle Bernadette Ferron était en voyage d'affaires à St-Tite, la semaine dernière.

—Le kiosque, vous savez notre kiosque! Eh bien! il paraît qu'il va endurer les gros vents du nord de la prochaine saison. C'est toujours le même motto à Ste-Thècle. Faire peu, mais faire bien.

St-Paulin

Lundi le 9 courant avaient lieu les funérailles de Monsieur Philius Desmarais. Le service de première classe fut chanté par le Rév. M. le Curé Lafèche assisté de M. Gélinas, curé de Notre-Dame des Neiges comme diacre et de M. E. Brunel vicaire comme sous-diacre.

Les porteurs étaient: Messieurs T. Mineau, U. Guimond, L. Julien, E. Julien et Frs. Paquin portait la croix. Nombre de parents et d'amis assistaient au service parmi lesquels on remarquait le Dr Ferron, Dr Bailly et Lacoursière, M. St-Pierre, J. Julien, E. Auger de St-Léon. Les Révérendes Sœurs et leurs élèves. Les Maitresses des écoles du village avec leurs élèves. On nous fit entendre du bien beau chant entre autres M. Arthur Lambert de Ste-Ursule nous chanta le Miserere et M. Chevalier maître de classe privée nous fit entendre un cantique de circonstance.

Des bouquets spirituels et des offrandes de messe furent offerts par la famille d'abord et les élèves, la Révérende Sœur St-Paulin de Wetaskewin, le Dr Ferron quatre messes, les Révdes Sœurs de l'Assomption et leurs élèves, les Révérendes Sœurs de l'Assomption Wetaskewin Alta. La famille Lepage, Mlles Clara et Sarah Déry de St-Adelphe, la famille Deshaies de St-Justin, la famille Lemay de Nicolet, la famille U. Bergeron et la famille E. Gagnon.

Le défunt laisse pour le pleurer outre ses deux sœurs Dorothée et Louise une veuve et sept enfants qui sont: Victor de St-Adelphe, Onylde de St-Gabriel de Brandon, Arthur de St-Jérôme, Lac St-Jean, Donat de Montréal, J. Edouard de St-Paulin, Mme Henry Bergeron, St-Paulin et la Révérende Sœur St-Paulin religieuse des Sœurs de l'Assomption en mission à Wetaskewin Alta.

M. Desmarais a depuis trente trois ans rendu de grands services à l'église comme sacristain, il avait succédé à son père M. Pierre Desmarais qui a été le premier sacristain en

Résidence : 9 Plaisante Tel. Bell 850

ANSELME DUBE

ENTREPRENEUR GENERAL

Manufacturier de Portes, Chassis, Tournage, etc.

La Confiance ne vient pas sans es preuves; Pour vos entreprises, constructions de tous genres Vous serez satisfaits.

TEL. BELL 468

Du No 133 à 139 rue Bellefeuille, TROIS-RIVIÈRES.

Les Prevoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION (FONDEE EN 1909.)
Capital autorisé..... \$ 500,000.00
Actif du Fonds de pension, le 30 septembre 1914..... \$ 543,044.53
Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1914

Année	Sections	Sociétaires Actifs	Pensions	Actif
1909	45	1,880	5,205	\$16,461.94
1910	149	8,540	19,260	\$72,217.94
1911	224	14,228	30,910	\$170,070.80
1912	294	19,326	39,211	\$284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (30 sept)	387	27,654	53,517	543,044.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront les Prévoyants du Canada lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GENERAL

Bureau-Chef à Québec :

126, Rue Saint-Pierre,
EDIFICE : "DOMINION" QUEBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, Edifice "La Patrie" X. LESAGE, Gérant

Agents aux Trois-Rivières :

J. A. CHARBONNEAU,

189, Notre-Dame.

PIERRE LECLERC,
116, St-Olivier.

TELESPHORE SCHILLER,

N.-Dame des Allégreses

161 Ste-Julie

Fondée en 1865

Téléphone Bell 16

O. Carignan & Fils

Marchands-Epiciers

Importateurs d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Provisions, Etc., Etc., en Gros et en Détail.

24 et 26, Des Forges - Trois-Rivières

TELEPHONE BELL 10

BOITE PO TALE158

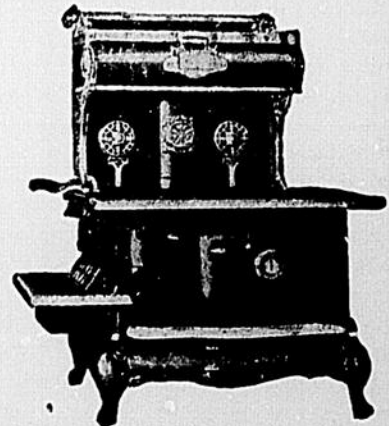
Cyrille Labelle & Cie

Des Trois-Rivières

MARCHANDS-IMPORTATEURS DE...

Ferronneries et
Quincailleries

Assortiment général d'articles de construction. Agent des célèbres poêles **Regal Favorite, Universal Favorite, Crown Favorite, Pan Favorite.** Chacun de nos poêles est vendu garanti. Nous n'avons qu'un seul prix.



10 rue Des Forges.

TELEPHONE BELL 155

Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

D'ici au 31 décembre, tous ceux qui achèteront pour le montant de \$1.00 auront à une **claf gratis.** Entrez à notre magasin et demandez des renseignements. Les marchandises sont à peu près aux mêmes prix qu'avant, excepté quel ques-unes, vu la difficulté de se les procurer. Parfums, Chocolats et Cadeaux de fêtes.

Tout en remerciant le public de son bienveillant patronage passé, nous escomptons encore son encouragement.

Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

Tél. 155. 148 rue Notre-Dame.

TROIS-RIVIÈRES.

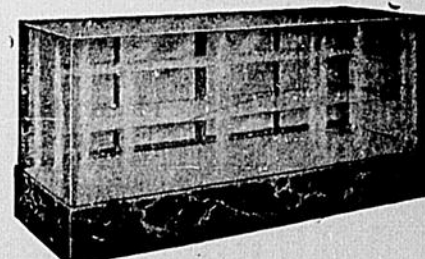
1950, il laisse pour le remplacer son fils J. Edouard.

Nos condoléances à la famille en deuil.

—Vendredi, le 20 novembre, notre couvent était en liesse, il avait le bonheur de recevoir dans son enceinte la Révérende Mère Sainte-Monique, Supérieure Générale accompagnée de sœur Sainte-Lucie. Inutile d'ajouter que pendant les trois jours qu'elle passa au milieu de ses sœurs furent des jours de sainte allégresse.

Cette bonne mère, durant son séjour ici, a daigné honorer, d'une visite de sympathie, la famille Desmarais dont la mort a si cruellement enlevé le chef il y a quelques jours, elle a voulu se rendre elle-même afin de leur adoucir, un peu l'absence de leur chère Sœur Saint-Paulin, enfant de la famille, qui est dans le nord-ouest canadien et qui n'a pu se rendre aux funérailles.

La famille Desmarais remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont eu la bienveillance de leur offrir tant de marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. P. Desmarais. Puissent toutes les prières offertes pour le repos de son âme lui ouvrir les portes du ciel.



VI RINES (Show Case de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Négociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE : Tabacs, Pipes, Cigarettes, Bisoulets, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Atricles de fantaisie.

AUX LECTEURS,

Nous avons le plaisir de vous informer avoir reçu toutes nos marchandises d'automne consistant en Meubles, Tapis, Prelarts. Une visite est sollicitée.

A. LAURIN & CIE
42, Rue Du Platon

AU FOYER

Mémoires d'une Boucle d'oreille

(Conte instructif)

Epigraphe :

Si Peau d'âne n'était conté
J'y prendrais un plaisir extrême!
LAFONTAINE

Je me souviens de fort loin... non pas cependant des temps où je reposais tranquille au sein de la terre, agrégée à d'autres parcelles d'un métal couleur de soleil ; non, mes souvenirs ne plongent pas aussi avant dans la nuit des siècles : je ne me souviens pas de cette fusion du globe, ni de ce lent refroidissement pendant lequel se formèrent les roches et les pierres précieuses, les houilles et les schistes, les argiles et les calcaires, l'or semblable à l'astre du jour, et l'argent pareil à la reine des nuits.

Non, le premier de mes souvenirs me fait voir des hommes, armés de pics et de marteaux, m'arrachant avec peine des entrailles de la terre... J'entends à ma vue leurs exclamations de joie, et je me vois transportée, avec de grands soins et de grands honneurs, dans une demeure flottante qui oscillait sur le vaste océan Indien. Je faisais partie d'un énorme morceau de métal, encore recouvert de sa gangue, et l'on m'enferma dans un coffre profond, avec des perles péchées à Cylan, des coraux, des rubis, des topazes et des tissus de soie. Un homme de grande taille et d'un aspect fier et sévère, logeait dans la même chambre que nous, et je l'entendis dire qu'il comptait nous offrir à son roi. J'attendais impatiemment ce beau jour !

Durant plus d'une année, notre navire flotta, erra au milieu des vents et des tempêtes, enfin, nous abordâmes à une ville qu'on nommait Lisbonne.

Des coups de canon et le son harmonieux des cloches saluèrent notre entrée dans le port ; et, dès le lendemain, on nous conduisit en cortège au palais du prince : des Indiens, au visage basané portaient des régimes de bananes, des tiges de palmiers, avec des fruits de cocotier et des gerbes de riz, d'autres menaient en laisse des lions et des tigres. Deux d'entre eux montaient de superbes éléphants. La pépite d'or fut déposée sur un brancard orné de fleurs et portée par deux vieux marins tout couverts de cicatrices. Albuquerque (1453-1515) le chef de l'expédition, fermait la marche entouré de ses officiers. Il allait offrir au roi Emmanuel les produits des terres indiennes qu'il lui avait conquises.

On lisait sur un étendard qu'on portait devant lui, les noms de Goa, de Ceylan, des Iles de la Sonde, de Malacca et d'Ormuz. cela suffisait à sa gloire !

Le roi Emmanuel le reçut avec de grands honneurs : il accepta les fruits, les étoffes, les perles et les rubis, signes de la puissance qu'il exerçait aux extrémités du monde et élevant dans ses mains royales la pépite d'or, il s'écria : "Je la consacre à Dieu et je veux qu'il en soit fait un ostensorio pour le royal monastère de Belem."

Son ordre fut exécuté, et jamais œuvre plus belle ne sortit des mains pieuses d'un artiste chrétien.

L'Ostensoir avec ses flèches, ses colonnettes, ses arceaux, ses anges adorateurs, ses bas-reliefs pleins de vie fut déposé dans le tabernacle et reçut, aux jours solennels, la divine Hostie !

Mais hélas ! toute la pépite ne fut pas employée : il resta dans la gan-gue un petit morceau d'or, et ce morceau c'est moi.

Que n'ai-je eu le bonheur d'être consacrée à mon Créateur !
(à continuer.)

La Tuberculose

ORIGINES DES PREDISPOSITIONS ACQUISES

1. Par l'usage immodéré des liqueurs alcooliques, par une vie de débauches et par des excès de toutes sortes :

2. Par certaines maladies affaiblissant la constitution, comme la pneumonie, la fièvre typhoïde, la picote, la rougeole, la coqueluche, la syphilis, la grippe, etc ;

Par certains métiers, certaines occupations et professions tel est le cas des imprimeurs, des chapeliers des

tailleurs, des tisserands et de ceux qui respirent des poussières de toutes sortes : les boulangers, les confiseurs, les menuisiers, les cigariers, les ramoneurs de cheminées les casseurs de pierre, les ouvriers qui travaillent dans le plomb et les autres métaux, etc. ;

4. Par la pauvreté, le manque de nourriture, les maisons malsaines et les logis malpropres.

COMMENT VAINCRE UNE PREDISPOSITION ACQUISE ET COMMENT DIMINUER LE DANGER DE CERTAINES PROFESSIONS ?

Les personnes affaiblies par l'abus des liqueurs fortes ou par d'autres excès, les convalescents de maladies graves, les ouvriers dont le métier a ruiné la santé, doivent éviter de s'exposer à l'infection tuberculeuse. Le viveur intempérant n'a d'autres ressources que d'abandonner sa vie de dissipation, d'intempérance et d'excès. Ce malheureux qui par sa faute ou par l'imprudence des autres a contracté une maladie vénérienne ne doit pas tarder à se soumettre au traitement d'un médecin éclairé. Si sa maladie est curable, elle est aussi contagieuse, le médecin en le guérissant lui dira comment il doit préserver son entourage. Enfin nous conseillons à tous les affaiblis sans distinction, que ce soit par l'alcool, par le travail ou par la maladie, de ne pas négliger de consulter le médecin.

Dans plusieurs parties du pays, nous avons maintenant des lois régissant les conditions sanitaires des manufactures et des ateliers. Elles ont besoin d'être perfectionnées particulièrement au sujet de la lumière et de la ventilation dans certaines usines et fabriques où les gaz et les poussières sont une menace sérieuse pour l'ouvrier. Pour empêcher la respiration des poussières irritantes nous conseillons de porter un masque protecteur. L'ouvrier travaillant dans la "fleur" et en respirant les poussières doit se laver les dents avec grand soin, afin que ces poussières logées entre les dents ne se transforment pas en gluose sous l'action de la salive et ne donnent ainsi aux germes de la fermentation l'occasion de se développer.

Il ne tient souvent qu'à l'ouvrier lui-même d'écarter les dangers apparents de son métier.

Que, dans ses heures de repos, le matin avant l'ouvrage et le soir, le travail terminé, l'ouvrier vive à l'air pur autant qu'il le peut, loin des buvettes, qu'il mange une nourriture fortifiante et qu'il se couche de bonne heure.

Qu'il mette également en pratique les mesures hygiéniques dont nous avons parlé au chapitre douzième : exercices respiratoires, douches froides, etc.

Mais à qui incombe la tâche de diminuer le paupérisme, de réduire le nombre des logis malsains, d'interdire l'exploitation du travail des enfants, etc. ? Nous le verrons dans les articles suivants, en commençant par délimiter le rôle des patrons dans la lutte antituberculeuse.

Soyez savante

"Si j'avais en ce moment, près de moi, dit René Bazin, une jeune fille vraiment jeune, neuve, une de ces bonnes volontés qui ne sont pas nombreuses, mais dans la jeunesse, je lui dirais : Quelle que soit votre vocation, que vous deviez être religieuse, vieille fille ou mère de famille, soyez savante en religion. Vous aurez tant de conseils à donner, surtout si vous vous mariez ! Tant de sottises à relever, d'ignorances à suppléer, de faiblesses à soutenir ! Je jouis souvent du spectacle, d'un homme important et sectaire, très décoré, renommé par une certaine science, nulle en tout le reste, et que devine, démasqué, réfute, confond, empêche de nuire, d'un seul mot, une petite femme dont il ne se défait pas, et qui sait son catéchisme. Si vous avez le goût du latin devenez bachelière ; tout au moins sachez comprendre l'office, suivre un enfant dans ses premières classes d'humanité."

M. Bazin n'est pas un féministe, je l'ai entendu s'en défendre, (les réclamations suffragettes ont pu peut-être souiller ce nom à ses yeux), mais il demande pour nous ce qui est à la base de toutes nos aspirations de re-

lèvement féminin, l'instruction supérieure : "Soyez bachelières", dit-il. Combien de nos Canadiennes s'effraient à ce mot et combien se contentent de sourire ! Il y en a même qui voit dans l'instruction supérieure l'ennemi de l'âme féminine. De plus modérées la trouvent tout simplement inutile. Or, il me semble que cette exhortation du plus fin analyste de la délicatesse féminine, de ce père aimant dont les filles sont d'esquisses fleurs de la haute culture française, de ce chrétien fervent et doux est propre à nous faire réfléchir. En effet au seul point de vue religieux (terrain commun sur lequel nous nous rencontrons toutes), l'enseignement supérieur s'impose d'emblée. Il arrache la femme, représentante de la ferveur religieuse, au mépris intellectuel, plus ou moins poli dont elle est l'objet et qui annihile bien souvent la bonne influence qu'elle pourrait avoir.

La mère est instruite—et dès lors elle sait inculquer à ses enfants des notions exactes et justes, des phénomènes scientifiques et des faits historiques de telles sortes que les fausses interprétations n'aient pas prise sur leurs esprits. Et quand l'enfant est devenu adolescent, elle ne perd pas soudain tout son prestige auprès de lui.

La maîtresse de maison est instruite—aussi les livres sérieux circulent au foyer, les conversations sont fortement orientées selon la vérité, les relations amicales sont choisies avec discernement, les rapports avec les inférieurs se font pleins d'aménité et de bienfaisance tout en conservant cette dignité qui vient de la supériorité reconnue.

L'épouse est instruite—et son affection peut toucher non seulement le cœur dont trop souvent on fait fi ! mais la raison à laquelle on ne résiste pas sans honte.

La femme du monde est instruite—et nous savons combien sont puissantes pour le mal ou pour le bien ces conversations en apparence légères qui sont des luttes d'idées beaucoup plus importantes qu'on ne se l'imagine souvent.

La femme d'œuvres est instruite—et si elle a faire de bien aujourd'hui avec de médiocres moyens d'action, croyez-vous que possédant l'antidote de nos maux modernes elle ne saura pas l'administrer avec la même délicatesse et la même sollicitude qui guérissent les mourants ?

C'est donc un devoir à toutes ceiles qui le peuvent et qui rêvent d'un apostolat discret et irrésistible d'acquiescer l'instruction supérieure, si utile dans toutes les circonstances de la vie. Nous devons être heureuses de voir le nombre toujours grandissant des jeunes filles qui s'inscrivent chaque année, à l'un ou à l'autre des cours de notre institution canadienne et catholique d'enseignement supérieur pour les jeunes filles, ou qui en suivent même le cours complet en lettre et en science.

A ces jeunes filles qui comprennent déjà les charmes de l'étude et les devoirs de la vie, nous n'avons qu'à répéter l'encouragement du grand écrivain qu'elles connaissent : "Soyez savantes" et elles seront les premières à le suivre lorsqu'il dit plus loin : "Soyez joyeuses !"

JUSTINE HARDEL.
(La Bonne Parole)

La Reine Errante

Elle est là-bas, avec le roi Albert, au milieu des troupes qui combattent. Elle est venue de ville en ville, de camp en camp, de tranchée en tranchée. Elle console de vivre et console de mourir ; elle sourit, elle pense des blessures. Elle est toute la douceur et toute la pitié dans ce pays de Flandre où la brume lourde enveloppe un paysage triste, linceul de grisaille sur tant et tant de linceuls de lin.

Elle n'est pas la princesse guerrière chevauchant aux côtés d'un époux victorieux, entrant dans les villes reconquises au son des clairons et des tambours. L'épée la plus légère serait trop pesante à sa main fine et elle dédaigne la parade qui, ailleurs, pousse des princesses à défilier en uniformes coquets à la tête des régiments. Elle n'apparaît que lorsque le canon se tait et quand dans les bataillons on compte ceux qui survivent à l'assaut. Sans escorte, sans suite, elle glisse d'hôpital en hôpital, d'ambulance en ambulance, la plus noble parmi les nobles femmes qui aident les héros à mourir en beauté, parce que la plus simple, la plus maternelle et la plus humble.

Elizabeth, reine des Belges... Je la vois faisant son entrée à Bruxelles



Le Jugement d'un Expert

Un expert seul est capable de juger correctement la qualité d'une étoffe à robe en examinant un morceau. Mais, quand l'étoffe est confectionnée, sa qualité saute vite aux yeux de tous. Chaque pièce des

Priestleys' DRESS GOODS

est garantie tout soie, tout laine, ou soie-et-laine mélangées, suivant le cas ; sa haute qualité est prouvée par un long usage de l'habit et par la beauté du drap. Chaque dame bien habillée, dans le monde entier, est convaincue qu'elle peut se fier absolument à la qualité de toute étoffe avec "PRIESTLEYS' LIMITED" à la lièsière.

L'assortiment de cette saison des produits "PRIESTLEYS" comprend les Crêpes très populaires Silvan et Baroda, les Taffetas, Mohairs, Barbicans, Serges, Popelines, etc., en très grande variété de poids et de couleurs.

La vraie et unique étoffe porte toujours "PRIESTLEYS' LIMITED" tamponné sur la lièsière.

Demandez les étoffes "PRIESTLEYS" dans tout magasin bien tenu.

par un beau jour d'automne de l'an 1900, quand elle venait d'épouser le prince Albert, héritier présumé du trône. Au fond de la voiture de grand gala, elle apparaissait toute petite et fluette à côté de son époux. Elle n'avait pas l'allure majestueuse de la comtesse de Flandre ; elle n'avait pas la beauté de la princesse Clémentine, mais elle avait un sourire qui éclairait toute la face jeunette, un regard doux et bon qui touchait le fond de l'âme.

Le peuple de Bruxelles le comprit tout de suite et elle n'eut qu'à apparaître ainsi par un matin ensoleillé pour gagner à jamais sa confiance et son affection. Chez ce peuple frondeur de nature, qui sait très exactement ce qu'il veut, qui ne s'en laisse jamais imposer par les titres, les pompes et le décor de la monarchie, il a eu le sentiment net que cette princesse était très différente de toutes les princesses qu'elle était plus près de lui, plus compréhensive de ce qui émeut l'âme des foules. On savait qu'elle n'était pas très riche et que le prince l'avait choisie pour elle-même, sans aucun souci de la raison d'Etat ; on savait que son père le savant Charles-Theodor, duc en Bavière, l'avait initiée à ses travaux scientifiques et ouvert son esprit aux horizons élargis ; on savait, enfin, qu'elle avait des idées bien à elle, des idées de femme et d'artiste, bouleversant les préjugés des gens de cour et qui, dans cette tête couronnée et servie par une volonté que lentement usait toutes les objections et tous les obstacles, purent s'affirmer avec une rare puissance.

Dès le premier jour, elle fut la "petite reine," avec une telle nuance d'affection et de tendresse dans la voix que l'étranger comprenait la grandeur de cette expression familière exempte de flatterie. Elle eut tôt fait de transformer l'atmosphère d'une cour que tant de deuils et de tristesses avaient rendue morose. Elle eut cet orgueil d'y attirer les poètes et les artistes, de vouloir que la prodigieuse renaissance des lettres et des actes en Belgique fût la caractéristique du règne. On a souvent parlé de l'influence qu'elle exerçait et de sa part dans l'orientation nouvelle si marquée des forces dirigeantes du pays. Nul ne pourrait dire avec précision quelle fut en cela la part du roi et la part de la reine ; mais le fait que ces deux êtres si admirablement dotés—toute l'intelligence de labonté et toute la vaillance de la loyauté—furent unis pour veiller à la grandeur d'un peuple, c'est un miracle de la destinée.

Le socialisme le plus farouche, sans abandonner ses principes, désarma devant la grâce et la simplicité des gestes de cette reine. Quand, au premier jour de la guerre, elle s'en fut, seule, visiter l'ambulance installée à la Maison du peuple de Bruxelles et qu'elle pénétra dans cette salle où toutes les paroles de révolte avaient été créées, on l'acclama comme jamais ne le fut un tribun.

Aussi, quand éclata la guerre, la pensée populaire alla tout de suite à

elle : la reine ? Allait-elle, avec les princes et la petite princesse Marie-José, chercher asile en Angleterre ou dans le midi de la France ? Non, elle demeura au milieu de son peuple, et elle qu'on ne voyait plus depuis des mois, ou la revit brusquement partout. Du moment que le danger était là, que des populations entières étaient menacées de toutes les misères de l'invasion, que des hommes allaient souffrir et mourir, elle ne voulait plus connaître que son devoir, qu'elle entendait remplir jusqu'au bout.

Elle demeura dans Bruxelles jusqu'à l'avant-veille de l'occupation de la capitale par les Allemands ; elle se multiplia à Anvers, partout où gisaient des blessés et des agonisants. Sous les bombes des Zeppelins et les obus, les mortiers allemands, elle allait vers les hôpitaux et les ambulances pendant que le roi allait vers les tranchées écartant d'un geste de la main et d'un sourire ceux qui timidement lui conseillaient la prudence. Puis, quand il fallut abandonner Anvers, quand il fallut battre en retraite à travers les plaines de la Flandre où des centaines de mille réfugiés se ruaient vers la mer, suprême espoir de salut, elle passa sur les routes tumultueuses, le visage calme, souriant aux soldats et aux malheureux, donnant si bien l'impression d'une sérénité d'âme parfaite que la confiance renaissait au cœur des plus désespérés.

Elizabeth, reine des Belges, qui ne règne plus à cette heure—et jusqu'à tous vos anciens compatriotes, c'est la lande désolée qui s'étend devant les dunes, porte la plus belle des couronnes : celles que les mystiques voient aux saintes. Elle offre, à une époque qui doute de toutes les vertus, le spectacle sublime d'une faible femme puisant dans les élans de son cœur la force de faire face au destin le plus implacable.

Reine errante, mais reine comme ne le fut jamais l'épouse du roi le plus puissant, elle symbolise toute la patrie meurtrie et qui ne veut pas mourir. Loin des cités orgueilleuses et des palais somptueux, elle va vers les soldats tombés sous la mitraille et quand elle passe près d'eux, les paupières des agonisants se soulèvent pour un dernier regard, une dernière larme ; des mains fiévreuses se tendent en un geste de prières et des lèvres blêmes murmurent le mot qui résume toute la tendresse humaine, le mot qu'on retrouve au plus profond de la détresse et qui trouble les cœurs les plus farouches ; manan.

ROLAND de MARES.

Aux marchands et bouchers venez acheter votre papier manilla et kraft au "Bien Public."

Les vêtements Fit-Rite et Fit-Reform sont les plus en grande demande chez Bondy & Beaulac.

Les Jupes de Fantaisie

se salissent vite et perdent leur fraîcheur. C'est ici l'endroit où vous devez les envoyer si vous voulez leur retrouver leur beauté primitive. Nous avons un système parfait de nettoyage français qui n'endommage pas les tissus les plus délicats.

Prix Modérés

La Teinturerie Gonthier
(Ferd. Bellefeuille, Succ.)
230 Notre-Dame - Trois-Rivières
TELEPHONE 331

60 YEARS' EXPERIENCE PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through MUNN & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.



Examen des Yeux Gratis

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric", montés style A Ordre, sont garantis pour Voir de Loin ou de Pres, tracer, contre, lire et écrire. Consultez le plus vieux spécialiste des Trois-Rivières.

J. C. GÉLINAS
OPTICIEN-REFRACTIONNISTE
71 St-Antoine, Trois-Rivières
(Près de l'Hôtel Commercial)

En vous adressant chez J. B. LORANGER, Marchand de Fer, 24 rue Baudoux vous pourrez vous procurer un FER ELECTRIQUE du dernier modèle garanti pour toujours.

Nous invitons le public et les commerçants à venir faire une visite à nos ateliers ou bien de nous écrire pour connaître nos prix.

La Cie : "Le Bien Public",
3 rue Hart

L'AGRICULTURE

Soins des vaches laitières

L'étable des vaches laitières doit être tenue bien chaude. L'air doit cependant y être renouvelé continuellement. C'est encore plus nécessaire ici que pour les autres animaux. Cependant les ventilateurs doivent être placés de manière à ne pas produire de courants d'air nuisibles aux vaches.

Lorsque ces animaux donnent du lait et surtout lorsque le foin est cher, il est presque toujours plus avantageux de les nourrir au moyen d'aliments divers associés entre eux dans certaines règles, et de composer ce qu'on appelle des rations.

Or, dans tout aliment on peut trouver de l'eau, de la graisse, de l'amidon et des sucres, des fibres difficilement digestibles, puis enfin une substance qui contient beaucoup d'azote. Si on ne tient pas compte de l'eau, la nourriture la plus naturelle aux vaches l'hiver c'est le bon foin. Dans le bon foin, les éléments dont nous venons de parler sont associés suivant certaines proportions. Si donc on combine une ration avec des aliments divers autres que le foin, il faudra que ces éléments se trouvent associés dans le mélange dans les mêmes proportions que dans le foin. Or, les aliments dont un fermier dispose sur une ferme ne sont pas tous également riches en mêmes éléments. Certains d'entre eux contiennent par exemple plus de gras, d'autres plus de sucres, d'autres plus de fibres. On comprendra donc qu'en les complétant les uns par les autres on puisse arriver à composer une nourriture égale sinon préférable au bon foin. Au point de vue de la composition des rations, on classe des aliments autres que les foin en catégories :

1o—Les aliments aqueux, caractérisés par les grandes quantités d'eau qu'ils contiennent. Les patates, les racines, l'ensilage, les fourrages verts font partie de cette catégorie.

2o—Les aliments fibreux qui contiennent beaucoup de fibres difficilement digestibles. Les pailles sont de cette catégorie.

3o—Les aliments farineux où l'amidon domine comme les grains, les moulées, les farines. Ces aliments contiennent en général, en même temps une assez grande quantité d'éléments azotés. C'est pour cela qu'on les appelle aliments "semi-concentrés".

4o—Les aliments "azotés concentrés" caractérisés par la grande quantité de matière azotée qu'ils renferment, comme les tourteaux, la graine de lin, les fèves, les pois, la moulée de coton, le son.

De plus, tous ces aliments contiennent plus ou moins de gras, et lorsqu'on les associe entre eux, ils apportent dans la ration une quantité de gras presque toujours suffisante. Ce sont des tourteaux et la moitié de coton, la graine de lin, qui en tiennent le plus.

Si on peut nourrir les animaux rien qu'avec du bon foin, on ne peut le faire avantageusement avec aucun de ces aliments employé seul.

La paille employée seule ne nourrirait pas suffisamment; les betteraves ou l'ensilage seuls affaibliraient et relâcheraient les animaux; les tourteaux ou les grains seuls les échaufferaient et les exposeraient à des inflammations d'intestins, et coûteraient du reste trop cher. Les aliments entrant dans les quatre catégories dont nous venons de parler doivent donc toujours être mélangés entre eux et avec du bon foin avant d'être servis aux animaux.

Le bon foin doit en général former la base des rations. On en donne de 8 à 10 lbs par jour pour une vache de poids moyen. Certains praticiens conseillent de ne pas le hacher ou de ne le hacher qu'en partie. Dans ce dernier cas, on mélangera la partie hachée avec la paille, les racines et les aliments concentrés.

A ce foin on ajoutera 35 à 40 lbs d'ensilage ou de racines, par tête et par jour. Les racines doivent être coupées et l'ensilage haché.

Quant à la paille, que l'on donne en même temps on doit la hacher en tout ou en partie et mélanger la partie hachée aux racines et aux aliments concentrés. La partie non hachée de la paille se donne généralement à la fin du repas. Pour les animaux trop gourmands on peut en donner mélangée à du foin au commencement du repas. Cela les empêchera de manger trop avidement et

trop vite les racines et autres aliments qu'on leur donnera après. La paille non mangée doit être employée comme litière. On en fait entrer dans les rations environ de 5 à 6 lbs, par tête et par jour. C'est la paille d'avoine qui convient le mieux pour les vaches.

La ration sera complétée par environ 5 lbs, d'un mélange par moitié de grains et de tourteaux ou moulée de coton, ou de farine de graine de lin. On les donnera mélangés à la paille hachée. On peut laisser fermenter ce dernier mélange douze heures en tas avant de le servir.

La ration que nous venons d'indiquer peut convenir pour une vache de poids moyen et dans des conditions normales. Appelons-la "ration normale". Elle contient les matières azotées, l'amidon, les sucres et les fibres à peu près dans les proportions dans le bon foin (si on ne tient pas compte de l'eau).

Lorsque la qualité des foin, des graines, des racines et des tourteaux varie, voici une idée de la manière de procéder pour balancer la ration.

Pour augmenter la proportion de fibres, on peut augmenter la proportion de paille.

Pour augmenter les éléments azotés, on augmente la proportion de tourteaux ou de grains.

Pour augmenter les éléments azotés, on augmente la proportion des racines.

Si le foin est du foin riche en matières fibreuses comme le foin de marais, par exemple, on supprimera la paille et on la remplacera par une quantité équivalente de foin et de plus, comme ce foin est pauvre en matières azotées et en farineux, on augmentera la quantité de grains et de tourteaux ou de moulée. Si on emploie l'ensilage au lieu de racines, comme il renferme plus de fibres que les racines, il faudra diminuer ou même supprimer la paille en augmentant un peu la quantité d'ensilage ou celle du foin. Plus le foin et l'ensilage seront grossiers, moins il faudra donner de paille.

Plus le foin sera pauvre, plus il faudra de grain et de tourteaux. Par la pratique on arrive vite à savoir balancer convenablement ces rations en procédant comme nous venons de l'indiquer.

Un bon praticien ne sera jamais embarrassé sous ce rapport.

La même ration ne conviendra pas toujours à toutes les vaches. Il faut faire attention aux déjections des animaux. Si elles sont trop claires, il faut augmenter un peu la quantité de grains et de tourteaux ou diminuer la quantité de racines ou d'ensilage. Si elles sont dures, il vaut mieux diminuer la quantité de tourteaux.

Nous n'avons pas la prétention dans ces lignes de faire de la science et de donner des règles invariables; ce que nous voulons, c'est indiquer au cultivateur un moyen de se guider, suffisamment compréhensible et exact pour une bonne partie des cas qui se présentent en pratique.

On prépare chaque jour une quantité suffisante de chacun des aliments employés pour que leurs poids soient entre eux à peu près dans les proportions que nous avons indiquées, et pour que chaque animal ait autant du mélange qu'il en peut manger et digérer. Mettre du sel à la disposition des vaches ou saler les rations. Les animaux doivent aussi avoir de la bonne eau à leur disposition.

Comme les cultivateurs ne peuvent pas toujours se procurer des tourteaux ou de la moulée de coton, nous leur conseillons fortement de semer de la graine de lin. Le lin vient admirablement dans la province. La graine de lin moulue est un des aliments concentrés les meilleurs. Elle est très riche en aroze et, de plus, elle est aussi très riche en graisse, et elle a la propriété de ne pas constituer les animaux. Pour les vaches laitières, il sera toujours bon de la mélanger à d'autres grains. Elle doit toujours être donnée moulue. Quand l'avoine est bon marché elle peut avec avantage entrer dans les rations.

Pour servir les rations on peut hacher la paille, le foin, les racines, puis donner de ce mélange autant que chaque vache peut en manger. On peut le laisser plus ou moins fermenter comme nous l'avons dit plus haut. Lorsqu'il y a des betteraves, qui sont un aliment riche en sucre par la fer-

mentation il se forme un peu d'alcool qui donne au mélange une saveur agréable qui excite l'appétit des vaches. La fermentation ne doit cependant jamais être poussée jusqu'à la transformation de l'alcool formé en vinaigre (acide acétique) qui est nuisible aux vaches. Elle doit être légère. L'ensilage bien fait communique aussi la même saveur à la ration.

Des praticiens commandent de donner d'abord une partie de foin non haché, puis lorsque la faim des vaches est un peu calmée, de servir la moitié du mélange des racines, grains, tourteaux, paille hachée et foin haché; de faire boire, puis de servir l'autre partie de ce mélange et enfin le reste de la paille sans le hacher.

Un bon praticien doit savoir déterminer dans chaque cas la meilleure manière de faire.

En cas de constipation prolongée, ce qu'il y a de mieux pour guérir les vaches c'est la graine de lin moulue.

Il ne faut pas nourrir les vaches qui vont vèler de manière à les engraisser; on s'exposerait à des accidents au moment du vêlage. Mais il ne faut pas les laisser maigrir pour la même raison. On diminuera un peu la proportion de fibres et de farineux et d'eau dans leur ration. Lorsqu'elles auront vèlé, on augmentera la proportion d'aliments azotés pour satisfaire à la demande du lait. Quand les vaches maigrissent on peut augmenter la proportion de tourteaux oléagineux; si elles engraisent, il faut la diminuer et diminuer les farineux.

Quand les vaches tarissent on diminue la richesse de leur ration.

Le Journal d'Agriculture.

En avant l'agriculture

Les cultivateurs sont des gens heureux, ils n'attendent pas comme la population de nos villes, de l'ouvrage pour faire vivre honorablement leur famille.

Cette année surtout, dans ces temps de guerre que nous traversons le cultivateur est maître chez lui, sa récolte a été abondante et les prix qu'il obtient de ses produits sont considérables. On a donc raison de dire et de le répéter souvent: Fils de cultivateurs, aimez votre position, cultivez le sol qui vous a vu naître, profitez des sages conseils qui vous sont donnés par nos gouvernements, travaillez la terre selon les dernières méthodes enseignées par les conférenciers agricoles et l'avenir vous montrera que vous avez choisi la meilleure position.

Oui, fils de cultivateurs, attachez-vous au sol, pratiquez les exemples laissés par vos pères: le Canada a besoin de tels fils pour le développement de notre beau pays.

Agri. 2

Les laines canadiennes

Comme résultat des succès remportés par les exhibits de laine et d'œufs que la branche des bestiaux du département d'agriculture du Dominion a envoyés dans les diverses expositions tenues cet automne dans

l'ouest canadien, des arrangements viennent d'être faits avec la Compagnie du Pacifique Canadien pour procurer aux gens des provinces de l'est, l'avantage de pouvoir visiter ses intéressants exhibits par l'intermédiaire d'un wagon spécial aménagé à cet effet. Ce wagon a laissé Ottawa vers la fin d'octobre et voyage actuellement sur les lignes du C. P. R. s'arrêtant dans les principaux centres agricoles. Des experts dans l'élevage des moutons et des volailles donnent des instructions et font des démonstrations pratiques aux différents arrêts.

Le but de cette exhibition est de procurer aux fermiers et aux personnes des villes, une connaissance plus profonde des variétés de laines produites par notre pays et les pays étrangers et de démontrer comment le producteur et le consommateur peuvent en retirer les meilleurs avantages. Le manque de soins dans la préparation des laines canadiennes a beaucoup nui à leur réputation sur les marchés et c'est pour aider aux producteurs à améliorer la qualité de celles-ci qu'on présente cet exhibit au public.

L'exhibit des œufs consiste à démontrer les bonnes et mauvaises méthodes de prendre soin, transporter et emballer les œufs pour le marché. Ici encore, on ne fait pas assez attention pour conserver la bonne réputation des œufs canadiens.

Le surintendant M. J. P. Marineau, est l'objet d'une agréable surprise. Les employés lui font un joli cadeau

"Du Soleil"

Le personnel à Québec du département du Service des Malls par Chemins de Fer, comprenant les quatre catégories de fonctionnaires, a causé une agréable surprise à M. J. P. Marineau, récemment nommé surintendant de la division de Québec. Ils lui ont présenté, à l'occasion de sa promotion à la Surintendance, une magnifique montre et chaîne en or solide. Ce cadeau était accompagné d'une adresse des plus flatteuses.

Tous les employés ont exprimé à leur chef toute la joie que leur cause sa nomination comme Surintendant; lui assurant en même temps qu'ils étaient bien décidés à faire tout ce qui dépendait d'eux pour lui rendre la plus légère possible, l'exécution des devoirs

Fashion Craft

CLOTHES

LA MODE LA PLUS RECENTE ou DU DERNIER CHIC

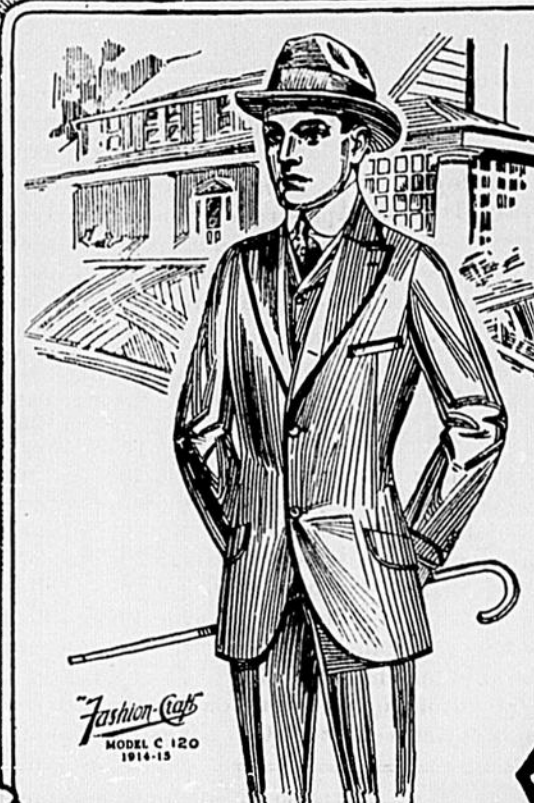
Il n'est plus nécessaire de visiter les marchés étrangers; les Artistes et Ouvriers Canadiens peuvent imaginer et produire les meilleurs vêtements au monde, pour les Canadiens.

Démontrez votre loyauté par l'achat et l'usage des produits du pays qui n'en cèdent en rien à ceux de l'étranger.

Demandez à voir nos modèles pour l'automne.

Etablissements Fashion Craft.

MADE IN CANADA



Fashion-Craft
MODEL C. 120
1914-15



Cours du marché

Du 1 nov. 1914

Œufs frais 30c doz.
Beurre frais 30c et 32c lb.
Sucre 14c lb.
Sirop d'érable \$1.25 gal.
Fromage 18 et 20c lb.
Miel 15c lb.

VIANDES

Porc abattu 11c lb
Rôti lard 15c et 10c lb
Bœuf 12.00 le 100 lb
Rôti bœuf, steak 20c lb
Veau 15c lb
Agneau 18c lb
Mouton 15c lb
Jambon et bacon 22c
Saïndoux 10c
Peaux vertes 13c lb
Peaux salées 14c
Peaux de veau \$1.25 pièce
Peaux d'agneau 60c pièce

VOLAILES ET GIBIERS

Dinde 28c lb
Poulets \$1.00 et \$1.25 le couple
Poules \$1.30 et \$1.40 le couple
Oie \$1.75 à \$2.00 le couple
Canards \$1.00 et \$1.25 le couple
Pigeons 40c le couple

FRUITS ET LEGUMES

Carottes 1c le paquet
Choux-fleurs 15c le paquet
Navets \$1.00 le minot
Choux 5 et 8c pièce
Patates 60 à 70c la poche
Oignons 8c lb
Persil 6c le paquet
Salade 15c doz
Pommes \$3.50 à \$6.10
Concombres 8c doz
Tomates 10c doz
Céleri 10c le pied
Ananas 15c pièce
Echalottes 10c doz
Bil d'Inde 10c doz

GRAINS

Moulée par 100 \$1.80
Son de blé \$1.45
Gru \$1.70
Blé par 100 \$1.85
Blé d'Inde \$1.45
Pois \$2.25
Avoine 70c
Sarrasin \$1.75
Orge par minot \$1.15
Fèves par minot \$2.00
Farine à pâtis. 3.00 la poche
Farine à boul. \$3.50 la poche

de sa charge. Plus cette charge sera rendue facile à remplir, plus aussi, non seulement les fonctionnaires en profiteront; mais le Département verra son champ d'action grandir et progresser.

Si tous agissent, en union constante avec leur chef, s'il y a entente réciproque parfaite et bonne volonté de tous, ce sera une ère de progrès, pour la division de Québec et lui donnera prédominance parmi les douze divisions de Surintendance du Canada.

Enfin, les employés tout en s'amusant à la joie que la nomination de M. Marineau a causé à son épouse et à sa famille, le féliciteront de nouveau de sa promotion à la Surintendance et lui souhaiteront une longue et brillante carrière.

M. Marineau pris par surprise et sous le coup d'une émotion profonde remercia ses employés de leur générosité à son égard; mais surtout des non moins louables dispositions dont cette démarche faisait preuve de leur part. "Avec de l'union, de l'entente réciproque et de la bonne volonté, notre division de Québec sera dit-il, à la tête des douze divisions du Canada."

"Merci aussi, mes chers employés, pour l'attention délicate faite dans votre adresse à mon épouse et à ma famille."

C'est donc chez J. B. LORANGER, marchand de fer, que l'on peut se procurer le meilleur assortiment de matériaux de construction. Demandez nous prix. 24 rue Badeaux Trois-Rivières.

S. DUGAL

COMPTABLE, AUDITEUR

Audition, Comptabilité, Fidei-commis, Compromis entre débiteurs et créanciers, Liquidation de faillites, Perception.

4, Rue ALEXANDRE, 4
TROIS-RIVIERES.

Tél. Bell 423.



SPIRELLA

LE CORSET IDEAL

La plus flexible et la plus souple existant.
Garantie pour un an ne pas casser ni rouiller. Comme corsetière:
Mme M. L. LELAIDIER-CHASE,
26-28-30, Rue Plaisante, Trois-Rivières.

offre comme par le passé à sa nombreuse clientèle et à toute personne désirant porter le célèbre corset "Spirella" (fait strictement sur mesure) ses services, expérience de plus de six ans sont à la disposition de toute personne portant un corset, enfants, adultes. Sur réception de lettres, cartes postales ou téléphone, elle sera heureuse de vous donner rendez-vous à votre commodité, pour vous laisser voir, ses échantillons et faire connaître les qualités du Corset (marque "Spirella.")
Agence de la California Perfume Co.
Salon d'ouvrages de fantaisie.

Il n'existe pas dans la Province de Québec, de poêle plus économique pour le chauffage de la maison et de la cuisine, que le poêle que vend J. B. Loranger, 24 rue Badeaux, Trois-Rivières.

Abonnez-vous au "Bien Public"

Cloches Bollée, de Orléans, (LOIRET) FRANCE.



Les cloches Bollée de Orléans (Loiret) France, sont les seules cloches montées sur des rouleaux d'acier (Rolling Baring) au Canada.

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées Battant-Lancer et Retro-Lancer, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons melleux et leur parfaite harmonie. Monteur Compétent. Plusieurs carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction. Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Catholiques, Bronzes, etc, de l'une des plus grandes maisons: La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières, Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'église, etc.

ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre,

Trois-Rivières

Nerviline Enraye le Mal d'Oreilles en 10 secondes, Guérit le Mal de Dents en Deux Minutes

Elle semble posséder un pouvoir presque divin sur la douleur.

Le mal de dent est généralement dû à la névralgie dans les gencives ou la congestion de la moelle du nerf. Comme "Nerviline" enraye la congestion vous comprenez aisément pourquoi elle guérit le mal de dent.

Nerviline fait plus encore — elle guérit toute douleur — dans toute partie du corps. Peu importe où est votre mal. Que ce soit dans les articulations ou dans les muscles; que ce soit la névralgie ou le lumbago; que ce soit une douleur de surface, dans le dos, sur le côté ou la poitrine; Nerviline atteindra le mal, Nerviline le chassera.

Qu'est-ce que Nerviline, se demande-t-on? Tout simplement un liniment, mais beaucoup plus fort que les autres liniments en propriétés en-

rayant la douleur — un qui pénètre plus profondément dans les tissus que tout autre liniment. C'est un liniment qui guérit promptement, qui donne un soulagement permanent.

Vous dépenserez dix, ou même cent piastres et vous ne pourrez pas vous procurer autant de soulagement que vous en trouverez dans une seule bouteille de Nerviline. Nous la garantissons: nous vous remettons votre argent si elle ne vous soulage pas.

Dans beaucoup de pays Nerviline est un remède de famille, un remède qui a fait ses preuves auprès de ceux qui l'ont employé. Garantie dans les cas de névralgie, sciaticque, lumbago, rhumatisme, pleurésie, efforts ou entorses. La grosse bouteille de 50c. de famille est plus économique que la bouteille de 25c. Chez les vendeurs partout, ou directement de Catarrh-zone Co., Kingston, Canada.



Lettre à une amie

L'AIDE A LA FRANCE

Troisième lettre. — Telle que l'ont imaginée les promoteurs de l'Aide à la France, la charité porte un cachet si spécial qu'on est tenté de chercher un autre mot pour caractériser ce geste de soutien fraternel. Ce n'est pas ici la pensée distraite d'un bien-être qu'on va procurer à des affligés quelconques dont la misère contraste avec notre confort, c'est le plaisir, si goûté par les femmes, d'agir par sentiment. Nous ne sommes pas, en ce cas-ci, la collectivité indifférente qui s'adresse à une foule étrangère, puisque chaque femme canadienne-française, en signant son nom, désigne comme bénéficiaire de ses dons une personne française de même qualité. Ainsi, la Canadienne, en préparant ses "présents" pour la cousine éprouvée de France, va renouer des liens que quantité de beaux discours ne réussiraient pas à renouer.

Outre la pensée du bienfait matériel que nos envois apporteront à des familles en détresse, n'est-il pas consolant de s'imaginer quelle surprise ce sera là-bas de voir s'abattre sur la contrée ces milliers de noms si français? On ne peut trop féliciter ceux qui nous ont inspiré cette jolie pensée.

Les dons reçus jusqu'à présent sont des plus encourageants: effets bien propres, presque neufs ou soigneusement raccomodés, tricots de toute sorte, layettes, etc. Ce qui est fait est bien fait et donne bon espoir pour ce qui reste à faire. La tâche n'est pas minime, les malheurs étant immenses. Il faut se figurer le surcroît de misère que l'hiver va faire surgir sur ce dénuement. Un grand nombre de familles errantes vont se réfugier dans des maisons abandonnées, dans des hangars, dans des maisons bâties à la diable où le froid sera plus meurtrier pour les familles que la bataille pour les soldats. Dans ces dures conditions d'existence, il semble que l'article dont le besoin se fera le plus sentir c'est la couverture de laine pour les soldats que toutes les familles en ont donné jusqu'à épuisement. Que va-t-il rester pour pro-

téger le sommeil des innombrables malheureux qui seront mal logés et mal chauffés? Nous faisons plus spécialement appel à la campagne, sachant combien les plus modestes maisons de nos cultivateurs sont pourvues sous ce rapport. Qu'on diminue d'une ou deux, suivant son moyen, la pile de couvertures (courtes-pointes) ou catalogues sont également bienvenues) et la Providence comblera le vide.

Donner afin que Dieu qui dote les familles. Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles. Afin qu'un blé plus sûr fasse plier vos genoux. Passer dans vos rêves, la nuit.

Essayons surtout de donner de la laine. Dans n'importe quelle de ses transformations la laine est toujours précieuse. Qu'elle devienne gilet, cache-nez, mitaines, bos ou coiffure, son utilité n'est jamais contestable. La "mère" canadienne qui par habitude, tricote sans regarder un châle ou un jupon, épargnera de douloureux frissons à la "mémère" française qui s'en enveloppera. La jeune fille qui confectionnera un petit gilet pour un bébé, entendra d'avance le gazouillis de bien-être de son petit protégé. Mettons de la laine, autant que possible dans le paquet destiné à l'Aide à la France. On la connaît au Canada, la douceur de l'inestimable laine.

Le dépôt des offrandes en nature est au numéro 71a rue Saint Jacques. En ville, le comité fait prendre les colis à domicile. (Téléphone Main 3520) De la campagne, on expédiera franc de port par la poste ou en port dû (collect) par express. Sauf pour les expéditions postales, on en est prié de s'entendre autant que possible avec ses amis et connaissances pour expédier en commun dans des caisses: cela épargnera des frais.

Adressez ainsi: Genin, Trudeau & Cie, pour le Comité France-Amérique, 71a rue Saint Jacques, Montréal. En même temps, signifier l'expédition à "France-Amérique, section féminine, Immeuble Duluth, à Montréal".

Une amie de Catherine.

Vous désirez, je suppose, avoir des impressions modernes et à des prix bas, adressez-vous à La Cie du Bien Public 3 rue Hart.

Ligne de Feu

Belfort, le 6 octobre 1914

Chers Frères,

Je vous ai écrit il y a une quinzaine de jours pour vous dire que je partais en première ligne: m'y voilà donc depuis le 14 du mois. Nous avons passé 12 jours sur 15 dans les tranchées en face des "BOCHES" à 30 mètres le plus près: c'est bien rare qu'on en voie. Le 26 nous avons attaqué une tranchée à la baïonnette mais ce fut peine perdue, on croyait surprendre les casques à pointe, le coup était mal dirigé. Dans dix minutes à peine nous avions cinquante hommes hors de combat, plusieurs sont tombés à côté de moi et je n'ai pas reçu une égratignure, c'est par miracle vraiment. Le lendemain j'étais proposé au grade d'adjudant et j'y suis maintenant, vous le voyez l'honneur se paie cher.

C'est aujourd'hui la Toussaint, beaucoup y pensent, mais vous comprenez bien que dans les tranchées il n'est pas question d'offices religieux, et demain combien de familles qui auront des soldats morts pour la France à pleurer. Ces 2 jours donneront lieu à de grandes réflexions.

Le soir quand on est couché dans la tranchée, que la fusillade crépite et que le canon gronde à quelques 100 mètres on a des pensées plutôt sérieuses.

Hier 3 novembre un obus de 75 est tombé dans une tranchée boche. Aussitôt quelques centaines de ses détonants sortent, et naturellement se font tuer comme des lapins.

Le jour de l'assaut manqué, sur 9 sergents de ma compagnie 3 sont morts, 2 blessés. Ce même jour nous sommes restés à peu près une heure à côté de soldats morts depuis une vingtaine de jours la sans sépulture, vous pensez quelle odeur nous embaumait. Mes camarades me demandent souvent des renseignements sur le Canada et surtout sur ses habitants. Ils admirent les Canadiens qui viennent comme tant d'autres de nationalités différentes défendre les droits des peuples civilisés contre l'envahisseur barbare et inhumain.

Aujourd'hui je viens d'être blessé à la figure par des éclats de pierre lancés par suite de l'éclatement d'un obus, mais je reste quand même à la tête de ma section vu que ce n'est rien pour un soldat. Les pertes sont grandes des deux côtés apparemment plus grandes du côté allemand.

Les Boches, avec leur grosse artillerie détruisent les villages à proximité des agglomérations de troupes, mais ils n'ont pas l'instinct de prévenir la population civile.

On dit que d'ici quelques jours le régiment va aller prendre du repos pendant quelques temps, ça ne ferait pas de mal, car voilà 6 semaines que nous sommes dans la tranchée, et naturellement sans se déshabiller; on ne quitte que le sac qui sert d'oreiller. Quand c'est son tour de dormir, et la plupart du temps sans paille, à la belle étoile ou dans une tranchée de repli habitée.

Voilà 21 jours que je suis dans les tranchées, sans me sentir fatigué, et cependant je vois des camarades qui fatiguent et seront tués par la vie de tranchée.

Votre frère qui vous embrasse et se recommande à vos prières,

X
Adjudant.

Condoléances

A une assemblée des membres du Barreau des Trois-Rivières, tenue au Palais de Justice, le 23 novembre 1914, sont présents:

MM. Jos. Barnard, Gédéon Béland, Arthur Béliveau, Philippe Bigué, Charles Bourgeois, Edgar Bournival, Hon. Jacques Bureau, W. Camirand, L. H. Comeau, Alfred Désilets, Aug. Désilets, Frs. Désilets, J. A. Déry, Raoul Ducharme, Romulus Ducharme, Maurice L. Duplessis, Albert Grenier, L. P. Guillet, Alex. Houliston, Frs. Lajoie, Edouard Langlois, Félix Leclerc, Arthur Lefèvre, Fortunat Lord, P. N. Martel, Paul Martel, A. E. Paquette, L. D. Paquin, G. H. Robichon, J. A. Tessier, Arthur Trahan, Bruno Marchand;

M. Arthur Béliveau, Bâtonnier occupe le fauteuil et M. Bruno Marchand agit comme secrétaire.

Les résolutions suivantes sont proposées et adoptées à l'unanimité:

Proposé par MM. L. D. Paquin, P. N. Martel, Jacques Bureau et J. A. Tessier, secondé par MM. L. P. Guillet et Philippe Bigué.

Les membres du Barreau de la section des Trois-Rivières ont appris avec regret le décès de M. Odilon Lacoursière, de St-Tite, à l'âge de 79 ans et six mois, père de M. F. X. Lacoursière;

Proposé par MM. L. P. Guillet, W. Camirand, Alfred Déry, secondé par MM. Arthur Béliveau, Charles Bourgeois, G. H. Robichon et Bruno Marchand;

Comme marque de sympathie et de considération pour M. F. X. Lacoursière, le bâtonnier et les autres membres du barreau qui pourront le faire, se rendront aux funérailles pour représenter le barreau des Trois-Rivières;

Proposé par Gédéon Béland, Jos. Barnard, Fortunat Lord, Arthur Lefèvre, secondé par Auguste Désilets, Frs. Désilets, Edgar Bournival, Paul Martel, Edouard Langlois et Maurice Duplessis;

Copie des présentes résolutions seront transmises à M. F. X. Lacoursière, par le secrétaire.

(signé) ARTHUR BELIVEAU, Bâtonnier
(signé) BRUNO MARCHAND, Secrétaire.

QUILLES...QUILLES

Quatrième partie. Lundi soir, avait lieu sur les allées de Quilles de l'Hotel du Canada, la quatrième partie de Quilles, de la Ligue de la Cité, alors que le Canadien du Cerele Laviolette rencontrait le Canada.

M. Richard, lança la première bille, aux applaudissements de la foule.

M. Marcel Bellefeuille du Canadien, se distingua tout particulièrement, en faisant la meilleure partie simple soit 224 et aussi la meilleure série de 3 parties faisant un total de 558; M. Bellefeuille est le premier de la ligue et M. Alarie aussi du Canadien le suit avec 534.

MM. M. Bellefeuille et H. Daigneault, une boîte de cigares offerte par l'Hotel du Canada, pour la plus grosse série de 3 parties.

M. M. Bellefeuille, un foulard par la Maison Chénier & Cie, M. Daigneault, une épingle de cravate par Paul Caron, A. St-Jean, 1 bouteille de Scotch par Harnois & Cie et une cravate par Hotel Harnois, pour les plus grosses parties simples.

Résultat:

CANADIEN	
Bellefeuille	161-173-224-551
Desjardins	115-126-110-351
N. Alarie	137-144-165-446
N. Michelin	105-131-133-469
G. Pellerin	139-145-166-450
	657-719-798-2174
CANADA	
D. Gaudette	115-146-112-373
H. Cadorette	125-136-114-375
Dusablon	150-136-134-420
A. St-Jean	183-190-112-485
H. Daigneault	155-170-164-489
	728-778-636-2142

Vendredi: Canada vs Trifluvien, Salle Martin.

Ne serait-il pas temps ?

LISEZ S'IL VOUS PLAÎT

La tempérance fait des progrès incontestables. Nous gagnons du terrain visiblement. Mais ! ! que d'obstacles ! L'un des plus puissants et contre lesquels tous les jours nous entendons de nouvelles récriminations fondées et attristées, c'est le vendeur sans licence. Partout l'on gémit; et l'on ne trouve pas le moyen efficace de s'en délivrer.

L'amende n'est pas toujours efficace le plus souvent, et la prison ne vient jamais !

Que de vendeurs ont payé l'amende cinq, dix, vingt fois et plus et c'est toujours la première offense. Les bons se découragent et c'est la masse.

Je le demande aux officiers de toutes les sociétés de tempérance, pourquoi ne pas demander et obtenir du Gouvernement à la prochaine session qu'il n'y ait plus d'amende mais la prison sans option d'amende ?

1 mois pour la première offense : 6 mois pour la seconde ; 12 mois pour la troisième.

Cet abcès sera vite crevé et purifié. C'est trop raide, dira-t-on ? On n'aura qu'à observer la loi. Pas tant de tendresse pour des voleurs, des hypocrites et des malfaiteurs.

Au moins qu'il en soit ainsi pour les paroisses qui ont voté la prohibition.

Si on le demande sérieusement, on est sûr de l'obtenir.

Pourquoi ne pas exiger du même coup l'abolition de l'amende avec vignette dans les journaux ? etc. Il devrait être assez facile d'empêcher le Champagne de mousser l'affaire des journaux sans scrupules.

Qu'on prenne ma suggestion en considération, ja le demande aussi respectueusement que fermement et un grand pas sera fait.

Amhitions ceux qui nous tirent dans le dos.

FR. JOACHIM-JOS.

—La Tempérance.

Telephone 456

Arthur Spénard,

(Successeur de Gravel & Spénard)
AGENT et COURTIER
D'ASSURANCE

No. 51 Du Platon Trois-Rivières

NOUVEL HORAIRE



Depuis le 27 sept. dernier les trains quittent la gare des 3-Rivières comme suit :

POUR MONTREAL, Qué.

Train No.	Partira à
357	2.50 p. m. tous les jours.
365	6.30 a. m. jrs de semaine seul.
351	11.21 a. m. " " "
353	3.14 p. m. tous les jours.
363	5.55 p. m. dimanche seulement

POUR QUEBEC.

Train No.	Partira à
366	3.39 a. m. tous les jours.
36	7.00 a. m. jrs de semaine seul.
34	12.45 p. m. " " "
357	4.23 p. m. tous les jours.
324	8.15 p. m. dimanche seulement

Pour Shawinigan et Grand'Mère.

Train No.	Partira à
379	6.30 a. m. jours de semaine.
381	12.50 p. m. tous les jours.
383	4.30 p. m. jours de semaine.
385	7.00 p. m. dimanche seulement

Pour Grandes Piles.

Train No.	Partira à
367	10.00 a. m. jrs de semaine seul.
369	4.30 p. m. " " "

Pour informations et indicateurs, s'adresser au bureau de ville

D. CHENEVERT, Agent.

Téléphone 30. 178 rue Notre-Dame. (Représentant de toutes les lignes océaniques.)

Nouvelle ligne sur les bords du lac

Pour Toronto

Via Belleville, Trenton, Brighton, Colborn, Port Hope, Newcastle, Bowmanville, Oshawa, Whitby. Quitte la gare Windsor à 8.45 hrs a. m. En vigueur maintenant.

Telephone Bell 604

A. Boisseau,

Marchand de NOUVEAUTÉS

43, Rue Des Forges, Trois-Rivières.

ATELIER : TELEPHONE 182

RESIDENCE : TELEPHONE 495

Chs Hamelin & Fils

Entrepreneurs

Chauffages à Eau Chaud, à Va. sur et à Air Chaud. Plomberie, Couvertures en Toles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre. Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.

3 rue St-Olivier, Trois-Rivières

La Banque Provinciale

DU CANADA.

(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)

Siège Central : 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada.

Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,588,866.11

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie
Vice-Président : M. W. F. CARSLY, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Honorable L. BEAUBIEN, De la maison en gros, Carsley Sons & Co.
M. G. M. BOSWORTH, Ex-Ministre de l'Agriculture.
M. ALPHONSE RACINE, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.
Monsieur TANCREDE BIENVENU, Directeur-Gérant.

BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires-Consueurs.)

Prés. : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Prés. : Dr E. P. LACHAPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien.
M. MARTIAL CHEVALIER, Directeur-Gérant du Crédit Foncier.

BUREAU CHEF.

Directeur-Gérant : TANCREDE BIENVENU.
Inspecteur en chef : J. W. L. FORGET. Ass.-Inspecteur J. R. CHOQUET.
Secrétaire : ALEX. BOYER.

Informations Importantes.

Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Conseurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les noms plus haut.)

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Epargne. Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits commerciaux.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES,

J. D. PROULX, Gérant Local.

Tel. Bell 127. Bureau : 56 Des Forges

ROCHELEAU

FOURRURES

Vous avez tout à y gagner à faire exécuter DES MAIN-TENANT les réparations nécessaires à vos fourrures. Nous sommes en possession de tous les nouveaux modèles de la saison et nos ouvriers experts pourront donner à vos commandes une attention plus prompte et plus soignée que plus tard.

Nous avons un immense assortiment de peaux de tous genre et notre assortiment de fourrures manufacturées est incomparable.

Vu la crise monétaire actuelle nos prix sont considérablement réduits.

OVIDE ROCHELEAU

MARCHAND DE FOURRURES

22 Rue Hart, Trois-Rivières
Voisin de la Pharmacie Williams. Tél. Bell 588

Champlain ET SES ENVIRONS

N'EN ONT JAMAIS VU DE SEMBLABLE

Vente sans precedent a des PRIX INAPROCHABLES

Il nous faut livrer le local dans 30 jours.

C'est cette raison qui nous a fait engager des experts dans ce GENRE DE VENTE

SANS EGARD AUX PRIX

**Rien ne sera
Epargne**

Marchandises-Sèches

Etoffes à costumes. Valant \$1.65	90c
Pour.....	
Etoffes à costumes. Valant \$1.40	70c
Pour.....	
Etoffes à robes. Valant 60 et 50c.	35c
Pour.....	
Etoffes à robes. Valant 25c.	12½c
Pour.....	

Flanellettes

Flanellette. Valant 11 et 10c.	6½c
Pour.....	
Flanellette. Valant 14 et 12c.	8c
Pour.....	
Flanellette blanche. Extra qualité, 35 pes.	10c
Valant 14c. Pour.....	

Indiennes--Indiennes

Tous les Patrons nouveaux et des meilleures qualités subiront le même sort.

Tweeds--Tweeds

Un tailleur sera ici pour prendre vos mesures et confectionner vos habits et paletots à des prix spéciaux pour cette vente.

Tweeds pour habits. Hommes et Enfants.	1.40
Valant \$2.25 Pour.....	
Tweeds pour habits. Hommes et Enfants.	1.00
Valant \$1.75 Pour.....	
Etc. Etc.	
Tweeds pour paletots. Valant \$2.00.	1.30
Pour.....	
Tweeds pour paletots. Valant \$1.40	80c
Pour.....	

La seule occasion de votre vie de vous habiller à si bon marché.

Les fournitures et garnitures pour tout client achetant un habit lui seront fournis à moitié prix. Il faut que ça parte !

Considérons !

ATTENTION

Tous les Mardi et Vendredi

IL Y AURA **ENCAN** DE 2 HRS A 5 HRS P. M.

Tant mieux pour vous si vous pouvez acheter un article de **\$1.00 pour 10c.**

Papeterie

Un magnifique assortiment de Tapisseries et Bordures seront vendues à MOITIE PRIX.

Prenez la grandeur de votre chambre avant de venir.

Papier à lettres et enveloppes, Crayons, Cahiers, Ardoises, et tout ce qu'il faut pour l'école sera sacrifié.

Messieurs

Notre assortiment de pipes peut rivaliser avec aucun de la ville.

Une bonne pipe en bois-imitation "Patterson" vous sera vendue durant cette vente..... **19c**

Pipes en bruyère avec bout en ambre de haute qualité à GRANDE REDUCTION.

Ci-dessus un résumé des marchandises mises en vente pour le 7 décembre. Camisoles et Caleçons pour hommes et enfants, Lainage, Chapeaux, Casquettes, Couvertes de lits, Gants et Mitaines, Rideaux à ressorts, Rideaux en dentelles, Rubans, Vaisselle, Jouets, Ferronneries, etc., etc.

Nous vous attendons en foule
LUNDI LE 7 COURANT

Premier Jour de cette Colossale Vente

Tout doit Partir

Epiceries et Groceries

Nous n'achetons pas en lot de chers, mais nous vendons tout ce qu'il y a d'assortiment aux prix suivants :

Vinaigre extra No.....	25c
Poudre à pâte "Magic" 12 oz.....	16c
" " " 6 ".....	11c
Corn Starch.....	8c
Allumettes "Lyon." Garanties.....	11c
"Gold Dust".....	3½c
Teintures "Dyola" et "Diamond".....	7½c
Savon glycerine 15c, pour.....	9c
Macaroni, la livre.....	7½c
Poudre de condition 5 lbs.....	39c
Balais trois cordes.....	23c
" quatre cordes.....	28c
" cinq cordes.....	36c
Savon "Casino" la caisse.....	3.60
" "Sun Life." Le morceau.....	9c

Produits Pharmaceutiques

Pilules Mor.....	34c
" Rouge.....	34c
" Gin.....	34c
Pain-Killer.....	16c
Sirop Goudron.....	20c

La balance trop longue à énumérer, se vendra dans les mêmes proportions de réduction.

Chaussures et Claques

Un assortiment complet de chaussures pour hommes, femmes et enfants vous sera offert à des prix divinis.

LIQUIDATION du MAGASIN Emile Sauvageau. CHAMPLAIN, Qué.

CONSULTATION 2 à 4 heures P. M. 7 à 8 " " "

TEL. 491

Dr Olivier Tourigny MEDECIN Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bureau : 33a Avenue Laviolette, Trois-Rivières

CONSULTATION TEL. 500 2 à 4 P. M. 7 à 8 " " "

Dr C. A. BOUCHARD Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris. MEDECIN-CHIRURGIEN CHIRURGIEN-GENÉRAL S'occupe surtout des Maladies des Femmes, Maladies Génito-Urinaires, DES FORGES, - TROIS-RIVIÈRES.

Bureau : Tél. 500. Résidence : Tél. 120

Dr E. BUISSON CHIRURGIEN-DENTISTE 20 DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES. (En face du Marché) Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs.

Téléphone Bell 658 Résidence 357

Dr J. H. BELAND CHIRURGIEN-DENTISTE 20a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIÈRES. (Bloc Carignan) Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures. Dimanche par engagements.

Bureau : Tél. 763. Rés. : Tél. 260

Dr Eugène Bourgeois CHIRURGIEN-DENTISTE Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs 37a rue Des Forges, Trois-Rivières. (Porte voisine du théâtre "Bilou")

Téléphone 32

Dr LEOPOLD GELINAS Chirurgien-Dentiste LOUISEVILLE, En face de l'Hotel Lafleur

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M. Avocat 6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD AVOCAT 3 rue Hart, Tél. 610 Résidence : 17 rue St-Pierre, Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON Avocat 5a Bonaventure, Trois-Rivières

P. N. MARTEL, AVOCAT 61 Bonaventure, Tél. Bell 61 Les Trois-Rivières.

M. L. DUPLESSIS Avocat 4, rue St-Joseph, Tél. Bell 63 Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets DESILETS & DESILETS Avocats 25 - Rue Alexandre, - 25 Tel. Bell 511 Trois-Rivières

BRUNO MARCHAND Avocat 20 rue Alexandre Tél. Bell 585 Trois-Rivières.

4 rue Chamberlain ALBERT GRENIER, LL.L. AVOCAT Bureau du dimanche à St-Tite

Grand'Mère, - - P. Q. Bureau : Résidence : TEL. BELL 631 TEL. BELL 25 6, rue HART 2, rue HART

N. MURPHY, M. A. S. C. INGENIEUR-ELECTRICIEN Membre Montreal Electrical Society Wireless Association of America, etc. Membre organisateur de l'Association des Inventeurs du Canada, Incorporée le 20 juin 1912. Spécialité : Ouvrage en générale pour Compagnie de Téléphone et de Lumière Electrique. Achat et vente de Machines, Etc.

ATELIER: Coin STE-GENEVIEVE et STE-JULIE

E. H. GERMAIN, Ingénieur Conseil et Entrepreneur Travaux Publics Projets de Chemins de fer, Aqueducs et tous travaux d'hydrauliques tels que Dignes et développement de pouvoirs d'eau. Plans et devis de Ponts en fer et en béton armé. Etudes sur la stabilité des constructions, des fondations et des planchers d'entrepôts, Edifices Publics et Privés.

23 années de pratique active. Architectes adjoints ASSELIN & BROUSSEAU 174 NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES.

Asselin & Brousseau ARCHITECTES E. H. GERMAIN, Ingénieur Civil, Conseil, Trois-Rivières, Montréal, 174 Notre-Dame, 331 Bleury.

Charles Lafond Ern. L. Denoncourt Tél. 453 Tél. 110

Lafond & Denoncourt ARCHITECTES Bureau : 15 rue Bonaventure, Tél. 153 Trois Rivières.

AUX CONTRIBUABLES DES TROIS-RIVIÈRES

Messieurs les Contribuables,

Lorsque vous nous avez fait l'honneur de nous appeler à siéger au Conseil de la cité des Trois-Rivières, nous avons pris vis-à-vis de vous l'engagement de bien et fidèlement servir vos intérêts suivant ce que nous dicterait notre conscience.

Nous nous flattons d'avoir jusqu'à présent respecté notre engagement.

Maintenant, une affaire de grande importance est devant le public, mais pour des motifs que nous ne connaissons pas, on ne met ajour qu'une partie du projet. Afin de dégager notre responsabilité, nous croyons qu'il est de notre devoir de vous expliquer tous les détails de ce projet.

Il s'agit de la Three Rivers Traction Company. Cette compagnie, par l'entremise de son procureur, l'Hon. Jacques Bureau, a demandé à notre Corporation de l'aider à établir en la cité des Trois-Rivières, un système de tramways.

Le projet, dans son entier, est le suivant :

La Three Rivers Traction Company construira et opérera une ligne de tramways dans les limites de notre cité aux conditions suivantes :

(a) La Compagnie aura le privilège exclusif d'opérer une ligne de tramways dans les limites de la cité des Trois-Rivières à perpétuité, mais la corporation des Trois-Rivières pourra exproprier—c'est-à-dire acheter—le réseau de la compagnie à l'expiration de vingt années ou dans la suite de cinq années en cinq années ;

(b) Une franchise et une exemption de taxes devront être accordées à la North Shore Power Company pour fournir l'éclairage et le pouvoir moteur électriques ;

(c) La cité des Trois-Rivières échangera ses débetures contre celles de la compagnie pour le coût total de la construction de la ligne de tramways en notre cité pourvu que ce coût total ne soit pas plus élevé que \$300,000

Aujourd'hui, pour des raisons faciles à comprendre, les promoteurs de la Three Rivers Traction Company ont soumis au Conseil un règlement demandant une exemption de taxes pour vingt années et une franchise à perpétuité ou moins que le Conseil veuille exproprier.

Croyant vous représenter loyalement, nous avons proposé que ce règlement ne soit pas soumis au vote des contribuables aussi longtemps que tous les règlements concernant cette affaire ne soient déposés devant le Conseil, puisqu'il faudra l'adoption de trois règlements pour que le projet soit voté dans son entier, mais la majorité du Conseil a rejeté notre demande pourtant bien légitime.

Nous ignorons la raison du refus de la majorité du Conseil, mais nous ne pouvons, par exemple, ignorer jusqu'à quel point ce refus fait l'affaire des promoteurs de la Three Rivers Traction Company. En effet, seule la franchise a besoin d'être votée par les électeurs municipaux, tandis que la franchise à la North Shore Power Company et l'échange de \$300,000 de débetures avec la Three Rivers Traction Company n'ont besoin que de l'assentiment du Conseil. Or, en ne mettant à jour que le règlement concernant la franchise et l'exemption de taxes, on permet aux promoteurs de la Three Rivers Traction Company, à leurs procureurs et à leurs amis de prétendre que la Compagnie ne demande par règlement ni un échange de débetures, ni une franchise pour la North Shore Power Company. Mais ce qu'on ne dit pas, c'est que si les électeurs municipaux se prononcent en faveur de la franchise, la majorité qui dirige le Conseil s'autorisera de cette prétendue ratification du projet pour voter et l'échange des débetures et la franchise à la North Shore Power Company.

Ces faits étant établis, nous dirons maintenant quelles raisons militent contre le projet.

1o.—Lorsqu'il s'est agi par le passé d'accorder soit de l'argent, soit une exemption de taxes, la Corporation a exigé que les bénéficiaires dépendent de leur argent un montant proportionné à la faveur demandée, tandis que dans le cas de la Three Rivers Traction Company, la ville sera exposée à donner \$300,000 à une compagnie qui ne risquera probablement pas un sou dans son entreprise ;

2o.—D'après la loi générale, toute compagnie de tramways est obligée de dépenser dix pour cent de son capital dans les trois années qui suivent l'obtention de sa charte. Or, la Three Rivers Traction Company a fait amender la loi générale des chemins de fer de Québec pour se faire dispenser de dépenser dix pour cent de son capital dans les trois années de l'obtention de sa charte.

Sait-on quel est son capital ? \$600,000. Dix pour cent représenteraient \$60,000. C'est donc que la Compagnie qui demande jusqu'à concurrence de trois cent mille piastres ne veut pas même risquer \$60,000 dans son entreprise ;

3o.—D'après le règlement actuel, ment soumis au peuple, la Compagnie n'ira pas ou en tout cas ne sera pas obligée d'aller au delà du pont St Maurice, pas même à la Wayagamack.

Pourquoi ne pas l'obliger à aller hors de la ville. Trois-Rivières en tirerait alors des bénéfices, puisque les tramways nous amèneraient des étrangers ;

4o.—Le règlement permet à la Compagnie de transporter le fret. Combien de charretiers se trouveront ainsi privés du gain qu'ils ont le droit d'avoir ?

5o.—La ville devrait, au lieu de se livrer à perpétuité aux compagnies, faire l'acquisition d'un pouvoir d'eau. Elle se trouverait alors en état d'éclairer la ville et d'opérer un tramway avec bénéfice ;

La ville a des travaux urgents à exécuter. Ne serait-il pas plus raisonnable d'employer son argent de cette façon plutôt que de jeter \$300,000 à des capitalistes ?

7o.—Pourquoi, par exemple, ne pas abolir le taux de péage sur les ponts du St Maurice, améliorer notre service d'eau et de drainage, réparer les rues au moins dans les parties commerciales ?

8o.—La ville ayant atteint les limites de son pouvoir d'emprunt, soit 20% de sa valeur taxable, il faudra demander un pouvoir d'emprunt plus considérable on impose une taxe spéciale ;

9o.—L'an prochain, il faudra très probablement augmenter la taxe d'environ 30%. Est-ce bien le temps de jeter les deniers du contribuable par \$300,000 ;

10o.—On nous représente les promoteurs de la Compagnie comme étant des millionnaires pour la plupart. Pourquoi alors ces millionnaires refusent-ils de risquer à eux tous soixante mille piastres dans leur entreprise ? Serait-il juste que les ouvriers et les petits propriétaires de notre ville vident leurs bourses jusqu'à concurrence de \$300,000 ?

Contribuables, nous avons du voter contre ce projet parce que nous le croyons mauvais. Nous avons en plus fait les démarches nécessaires pour qu'un vote soit demandé et que le règlement soit soumis à votre approbation ou désapprobation. Maintenant il est entre vos mains. Vous êtes libres de l'accepter ou de le rejeter.

Pour protéger vos biens, nous avons sacrifié intérêts personnels et amitiés chères, mais nous avons la satisfaction du devoir accompli.

A vous maintenant de défendre vos bourses en votant contre ce projet. Trois-Rivières, 1er décembre, 1914.

L. P. MERCIER. O. BEAULAC.

Que de moments précieux le marchandage fait perdre à l'acheteur parfois pressé. Au risque de manquer son bateau, il marchandage parceque convaincu que sans cela, il va payer trop cher. Telle est précisément la conviction ou la prévention qu'il importe de détruire au grand bonheur et des uns et des autres.

Le prix fixe faciliterait la tâche du consommateur. On conçoit facilement l'embarras d'un employé qui ne doit pas s'en tenir au prix marqué par l'étiquette.

Il pourra rabattre trop aujourd'hui : demain pas assez. Etc. L'absence du prix fixe ouvre la porte aux abus de confiance, aux vols.

Des lors qu'un commis n'est pas tenu strictement de remettre au patron les argents correspondants aux prix marqués sur les articles qu'il a vendus, qui l'empêche de glisser en sa poche de jolis pourcentages ! Voici par exemple, un objet que le commis a reçu instruction de vendre \$5.00 s'il peut les attraper, mais \$4.50 s'il ne peut obtenir davantage. Il en vend 4 à \$5.00 et 4 à \$4.50. Qui l'empêche de déclarer le soir qu'il n'en a livré que 2 à \$5.00 et de mettre ainsi une belle piastre en son gousset ?

Voilà, me semble-t-il, de bons arguments en faveur du prix fixe. N'empêche qu'il cotera encore bien de l'eau dans le fleuve avant qu'il ne soit sérieusement établi, surtout dans les magasins aux noms exotiques. Et puis qu'elle gloire de pouvoir dire : Imagine-toi, ma chère, chez un Tel, j'ai eu ça pour 0.50c et c'était marqué 0.87c. Et si le machin ne valait pas trente sous ? ? ?

PARFONDEVAL.

Chronique Ouvrière

Un homme de devoir ostracisé.

Les journaux ont rapporté le fait. Depuis quatre ou cinq ans M. Pednaud exerçait les fonctions de contre-maître dans une pulperie. Jamais homme n'avait mieux rempli son devoir. Mais M. Pednaud a un défaut, un grand défaut, un défaut impardonnable aux yeux de certains patrons, c'est d'avoir une conscience.

Eh bien ! parce qu'il a voulu obéir à l'appel de sa conscience, M. Pednaud a été puni.

Cette conscience lui disait qu'il faut observer le jour du Seigneur, et le brave ouvrier avait ingénieusement trouvé le moyen de concilier et les intérêts de ses patrons et les intérêts de Dieu. De cette façon aucun droit n'était lésé et le repos dominical s'alliait parfaitement avec un service irréprochable. Les patrons auraient dû, semble-t-il applaudir des deux mains !

Nenni ! M. Pednaud avait un défaut que certains cossus ne tolèrent pas : il avait des convictions. Par une série de petits moyens volant à peine la perle du but à atteindre, M. Pednaud est mis en demeure de prendre son chapeau et de passer la porte.

L'organe des ouvriers de la Fédération Mutuelle du Nord a fait entendre une superbe protestation. Les ouvriers de la C. O. C. se joignent à leurs amis de la-bas pour reprocher comme anti-social et anti-national le geste arbitraire de la compagnie en question.

Nous disons anti-social, car le bien commun de la société demande qu'on respecte par dessus tous les hommes qui se respectent eux-mêmes. Nous disons anti-national, car si les consciences ouvrières catholiques et canadiennes n'ont plus droit de cité au pays de Jonquière, alors il ne reste plus qu'à ouvrir les portes du Canada industriel aux ramassis des "slums" d'Europe. Ceux-là ne se font pas mener par le clergé !

Mais ils manient fort bien le couteau !

—o—

Mais il fallait se baisser....

Si l'incident Pednaud jette une lueur blafarde sur l'âme de certains capitalistes, par ailleurs, il sert à mieux illustrer la grandeur d'âme du bon ouvrier canadien.

Le geste du fier Pednaud nous rappelle une belle parole du grand avocat Beryer.

Thiers, président de la Réplique française, demande un jour à Beryer quel est l'état de sa fortune. Et comme celui-ci avoue humblement que sa fortune est fort modeste. Thiers d'observer : "Comment, vous qui avez soutenu et fait réussir les plus grandes causes, vous n'avez rien ? Pourtant, vous n'avez qu'à vous baisser pour en prendre".

Beryer était assis. Il se leve, comme mu par un ressort, et répond par ce simple mot qu'il accompagne d'un geste admirable : "Oui, mais il fallait se baisser".

Comme ils se font rares aujourd'hui ceux qui ne sacrifient pas tout au veau d'or !

—o—

Il eut faim

"Que voulez-vous, me disent les gens pratiques, à l'estomac vigoureux, il faut bien vivre. Ce n'est pas avec de beaux principes qu'on empêche la famine".

SANATORIUM DE BLOIS SOUS LA DIRECTION DES Drs DEBLOIS ET BOUCHARD Organisé d'après le principe des Sanatorium-Hôtels de la Suisse et des Etats-Unis, le Sanatorium DeBlois offre à ses hôtes, avec les meilleurs traitements curatifs, tout le confort moderne des maisons de premier ordre et tout le bien être du chez-soi. L'établissement comprend quatre services principaux. Service des maladies nerveuses et des affections chroniques non contagieuses. Service des maladies des femmes et des voies génito-urinaires. Service complet d'hydrothérapie et de physiothérapie. Service pour le traitement des intoxications par l'alcool, la morphine, etc., etc. Tous ces services sont sous la direction de médecins experts spécialistes, assistés d'un personnel expérimenté. Prix Modérés : chambre et pension depuis \$1.50 par jour en montant. HEURES DE CONSULTATIONS : Dr C. De Blois De 2 à 5 heures p. m. et de 7 à 8 heures p. m. Dr C. A. Bouchard 9 à 12 heures a.m. et de 5 à 6 heures p. m. Bureaux : 23 Ave Laviolette. Tél. 161. Trois-Rivières Prospectus illustré envoyé gratis sur demande. Adressez : Sanatorium De Blois, B. P. 300, Trois-Rivières, P. Q.

nance, de l'industrie, du commerce, de la politique, font à leurs subalternes des propositions analogues, "de changer en une vie savoureuse et plantureuse leur pauvre vie misérable, froide et sèche comme la pierre".

Mais c'est toujours à une condition, car aucun diable n'est fort en dons gratuits. Et cette condition demeure invariablement la même : si cadens adoraveris me, si te prosterner tu m'adores. Adore-moi ! Cela veut dire ceci : dans la bouche du cabaleur politique : vote pour mon homme ; dans la bouche de l'industriel cupide : travaille le dimanche ; dans la bouche du financier, de l'entrepreneur : ne souffle pas mot du tripotilloge qui se passe ici ; dans la bouche du chef de parti : ne regimbe point contre cette mesure !

Heureux qui savent regimber, parler, se cabrer en face de telles propositions. Heureux qui aiment mieux souffrir que de faiblir. Heureux qui préfèrent le modeste pain gagné honnêtement au riche gâteau fruit de la trahison. Heureux qui résistent à tous les faux dieux du jour pour n'adorer que le vrai Dieu.

Saluons ces hommes car les anges de Dieu les saluent et préparent leurs couronnes.

PARFONDEVAL. M. Lucien Rheault, de Gentilly, était aux Trois-Rivières hier

Cathédrale Les exercices des Quarante-Heures ont été suivis par une foule et avec une piété plus grande que jamais ; signe manifeste que le culte de l'Eucharistie et du Sacré-Cœur de Jésus va toujours se développant. Il a été distribué 3400 communions. Conformément aux vœux émis par le récent congrès de Lourdes Mgr Cloutier, en trois fortes instructions, a exposé la doctrine catholique relative à la royauté sociale de Jésus-Christ.

Heure-Sainte de Vendredi. A l'Heure-Sainte de demain se fera l'ouverture de la retraite des Enfants de Marie que va prêcher le R. P. Dagnaud supérieur des Eudistes du Canada. L'église est ouverte à tous les fidèles pour ce premier soir.

Aux jours subséquents et jusqu'à mardi, fête de l'Immaculée Conception, sermon à 7.15 hrs, pour la Congrégation des Enfants de Marie seulement.

De passage M. l'abbé S. Grenier, de Central Falls, ancien professeur au Séminaire

Des nôtres promus Nous avons appris avec plaisir que M. l'abbé Hercule Grenier, curé de Waltham, vient d'être promu à la cure de Marlborough, Mass., comme successeur de M. l'abbé Caisse, décédé récemment. M. l'abbé Onesime Lacroix, curé de Cochrane, succédera à M. l'abbé Grenier ; et M. l'abbé Forcier succédera à M. l'abbé Lacroix. Ces heureux promus sont d'anciens Trilluviens.

Courrier de la Cité M. Jean Baptiste Lajoie actuellement enrôlé dans le Royal Canadien Français est venu passer le dimanche chez son père M. Lucien Lajoie, après avoir obtenu un congé de 48 heures.

M. Lajoie nous a parlé avec le plus grand enthousiasme des Volontaires de St-Jean qui semblent animés de la plus grande ardeur.

Nous souhaitons courage à notre digne concitoyen et nous espérons qu'il nous reviendra sain et sauf.

Tout le monde en parle Nous avons raison d'en parler de cette vente de chaussures à \$3.75 qui a eu lieu chez Mineau & Bellemare la semaine dernière, mais il y a encore mieux que ça cette semaine.

Il vendent pour femmes, des chaussures de \$3.00 à \$4.00 pour \$2.40, aussi plusieurs jeunes filles et femmes se proposent de s'en acheter, parce que c'est assez rare que l'on puisse se chauffer à la mode pour \$2.40.

Oui, mais il faut se dépêcher, il y en a seulement 70 paires à vendre.

MM. Antonio Carbonneau, directeur, et Albéric Meunier, président de la chorale d'Yamachiche, étaient en ville mardi, pour assister au concert de M. Paul Dufault.

Société Saint Vincent de Paul Mardi, le 8 courant, à une heure p. m. à la chapelle St-Thomas, ouverture des conférences St-Vincent de Paul.

HOPITAL DU Dr. BOURGEOIS TROIS-RIVIÈRES, P. Q. Médecine, Chirurgie Générale, Maladies de la Gorge, du Nez et des Oreilles. Accouchements, Rayon X, Radiogra, plus par les appareils les plus nouveaux. Electricité Médicale (Haute fréquence). Un médecin interne résidant à l'Hôpital est continuellement au service des malades. Ambulance-Automobile pour le transport des malades à l'Hôpital ou ailleurs. POUR APPELER L'AMBULANCE, TELEPHONEZ No. 176. Pour toutes informations s'adresser au Docteur Bourgeois, PROPRIÉTAIRE. 47 et 49 Av. Laviolette Tél. 176 Boite Postale 38